ISSN 3088-8824

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 25 novembre 2026 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°1034 ■

PARTENARIAT ALGÉRO-INDONÉSIEN

De nouvelles perspectives d'investissement

P 16

L'ALGÉRIE, INVITÉE D'HONNEUR DU F2IN 2026 AU NIGER

Cap sur des partenariats économiques concrets

L'Algérie participe au Forum international de l'investissement au Niger (F2IN 2026), qui se tient du 24 au 26 novembre courant, en qualité d'invitée d'honneur. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a appelé, dans son discours d'ouverture, à passer « de la concertation à l'exécution » dans la coopération algéro-nigérienne. P 3



ENTREPRENEURIAT AGRICOLE

Faciliter l'accès des jeunes au foncier

L'accès au foncier agricole et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets s'imposent comme des leviers essentiels pour développer l'entrepreneuriat agricole et renforcer la sécurité alimentaire nationale.

P 2

5E COMMISSION MIXTE ALGÉRIE-ANGOLA

Signature de quatre accords de coopération

L'Algérie et l'Angola consolident leur coopération bilatérale avec la signature de quatre accords sectoriels et d'un mémorandum d'entente portant sur la création d'un Conseil d'affaires conjoint. Conclus mardi à Alger, à l'occasion de la 5e session de la Commission mixte algéro-angolaise de coopération, ces cinq textes traduisent la volonté des deux pays de donner une nouvelle impulsion à leurs relations économiques et d'élargir leur partenariat à plusieurs secteurs d'activité.

P 3

CINQ CENTRALES ÉLECTRIQUES EN AFRIQUE

L'offensive algérienne au service du continent

L'Algérie renforce sa présence sur les marchés énergétiques africains en déployant son expertise dans la production, le transport et la distribution de l'électricité. Portée par le groupe public Sonelgaz, cette dynamique se traduit par cinq projets de centrales électriques, répartis entre le Niger, le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Mozambique et la Tunisie, et situés à différents stades de réalisation, de contractualisation et d'étude.

P 3

8E ÉDITION DU CONCOURS «ALGERIA STARTUP CHALLENGE»

14 start-up récompensées P 2

LE PROFESSEUR KARIM ZAGHIB L'A SOULIGNÉ

Le projet de batteries au lithium est «ambitieux et d'une extrême importance» P 4

ASSURANCE TAKAFUL – GAM ASSURANCES

TAKAFULIA LI TAAMINAT lance la distribution de l'excédent du fonds 2025 P 4

INFRASTRUCTURES

Des solutions technologiques pour une réhabilitation durable

Les nouvelles technologies offrent des solutions innovantes pour la réhabilitation des constructions anciennes et le renforcement de la résistance des infrastructures face aux risques naturels, ont souligné lundi des universitaires et des chercheurs, à l'occasion de la 2e Conférence internationale sur la vulnérabilité et la réhabilitation des structures (VUREST 2026), organisée à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) à Alger.
Intervenant lors de cette rencontre, le doyen de la faculté de génie civil de l'USTHB, Mokhtar Touati, a plaidé pour une approche privilégiant la réhabilitation non destructive des constructions anciennes, notamment celles présentant un intérêt patrimonial, plutôt que leur démolition suivie d'une reconstruction.
Cette démarche, rendue possible par les avancées technologiques, permet de préserver le bâti existant tout en améliorant sa résistance aux risques sismiques, avec des retombées positives en termes de coûts financiers et d'impact environnemental, a-t-il expliqué.
Le responsable a également insisté sur la nécessité de consolider la recherche appliquée dans ce domaine, précisant que sept thèses de doctorat consacrées à la réhabilitation avaient été réalisées au sein de sa faculté depuis 2018. Il a, à ce titre, appelé à encourager davantage les étudiants en master et en doctorat ainsi que la création de start-up spécialisées. Pour sa part, le Pr Ali Ahmed Chaouch, enseignant-chercheur à la faculté de génie civil de l'USTHB, a indiqué que cette deuxième édition, organisée après celle de 2018, accordait une place particulière à l'étude des effets des feux de forêt sur les constructions, un axe introduit à la suite des incendies enregistrés dans les wilayas de Jijel et de Béjaïa.

R E.

ENTREPRENEURIAT AGRICOLE

Faciliter l'accès des jeunes au foncier

L'accès au foncier agricole et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets s'imposent comme des leviers essentiels pour développer l'entrepreneuriat agricole et renforcer la sécurité alimentaire nationale. C'est l'un des principaux enjeux mis en avant lors d'une rencontre économique organisée lundi dernier à Alger, à l'initiative de l'Office national des terres agricoles (ONTA) et du Centre algérien de réseautage économique et d'investissement pour le développement, dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat.

Synthèse Zahir R

Placée sous le thème « Le foncier agricole en Algérie et les perspectives de l'entrepreneuriat agricole : de l'autonomisation des jeunes à l'ancrage de l'activité économique, vers le renforcement de la sécurité alimentaire », cette rencontre a réuni des représentants des institutions agricoles, des organismes d'accompagnement entrepreneurial, de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur.
Au cœur des discussions, la nécessité de faire du foncier agricole un véritable instrument de création de richesses, en facilitant son accès aux porteurs de projets sérieux et en renforçant les dispositifs d'accompagnement des jeunes entrepreneurs. Une démarche qui s'inscrit dans les orientations des pouvoirs publics visant à faire de l'agriculture un pilier de la souveraineté nationale et de la sécurité alimentaire. Dans son intervention, le directeur général de l'ONTA, Laânasri Mohamed Amziane, a insisté sur la dimension stratégique de cette ressource. «La terre agricole n'est pas simplement un support foncier, mais le point de départ de tout investissement réussi. Elle constitue le fondement sur lequel repose l'entrepreneuriat agricole et grâce auquel se réalise la souveraineté alimentaire », a-t-il affirmé.
Dans ce contexte, il a rappelé que l'Office joue un rôle central dans l'assainissement et la valorisation du foncier agricole, mais également dans la facilitation de son accès aux investisseurs et aux porteurs de projets. L'ambition est de dépasser la gestion administrative des terres agricoles pour faire de l'ONTA un véritable partenaire du développement, accompagnant les jeunes entrepreneurs depuis la conception de leurs projets jusqu'à leur concrétisation sur le terrain.

Le réseautage pour faciliter l'investissement

De son côté, le président du Centre algérien de réseautage économique et d'investissement pour le développement, Akram Zaidi, a mis l'accent sur l'importance de la mise en réseau des différents acteurs économiques pour favoriser l'émergence de projets agricoles viables. «Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de développement sans réseautage et pas d'investissement sans accompagnement», a-t-il déclaré, soulignant que son organisme œuvre à mettre en relation les porteurs de projets avec les investisseurs, les experts et les institutions d'appui. Cette démarche vise notamment à faciliter l'accès à l'information, à raccourcir les démarches et à accompagner les jeunes entrepreneurs à chaque étape de réalisation de leurs projets. Pour Akram Zaïdi, la jeunesse algérienne dispose des compétences et de l'esprit d'initiative nécessaires pour contribuer à la transformation du secteur agricole. Encore faut-il lui offrir les conditions permettant de convertir ses idées en activités productives, créatrices de richesses et d'emplois. Il a également qualifié le partenariat avec l'ONTA de stratégique, estimant qu'il permettra de renforcer la coordination institutionnelle et de transformer le foncier agricole en une véritable valeur économique, au service du développement local et de la sécurité alimentaire. Les participants ont insisté sur la nécessité de promouvoir un nouvel entrepreneur agricole, capable de maîtriser les technologies, de valoriser les ressources disponibles et d'intégrer les résultats de la recherche scientifique dans les activités de production.
Dans un contexte marqué par les défis alimentaires et climatiques, l'entrepreneuriat agricole constitue désormais un impératif économique. L'amélioration des rendements, la modernisation des méthodes de production et la création d'emplois dans les territoires agricoles figurent parmi les objectifs assignés à cette nouvelle dynamique. À cet égard, le rapprochement entre l'université, les structures de recherche et les opérateurs agricoles a été identifié comme un axe prioritaire. Les incubateurs d'entreprises universitaires et les centres de développement de l'entrepreneuriat sont appelés à jouer un rôle accru dans la transformation des idées innovantes et des résultats scientifiques en projets économiques viables. La rencontre a ainsi permis de mettre en avant la complémentarité entre l'ONTA, les structures d'accompagnement entrepreneurial et les établissements universitaires, notamment l'École nationale supérieure agronomique d'El Harrach, ainsi que les organismes chargés de la valorisation de la recherche et de l'innovation.

8e ÉDITION DU CONCOURS "ALGERIA STARTUP CHALLENGE"

14 start-up récompensées

Quatorze (14) start-up algériennes ont été récompensées, lundi à Alger, à la clôture de la 8e édition du concours "Algeria Startup Challenge" 2026, après une compétition entre 294 start-up et projets innovants qui ont présenté des solutions technologiques pour relever des défis économiques, environnementaux et industriels.
La cérémonie de clôture de cet événement, organisé sous le slogan "L'innovation dans tous les secteurs et l'élargissement de son impact", par l'incubateur d'innovation "Leancubator", sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, s'est déroulée en présence de représentants des secteurs concernés, d'établissements financiers et économiques, ainsi que d'experts nationaux.
Les projets récompensés ont été répartis sur quatre challenges, organisés en collaboration avec des entreprises et des opérateurs économiques. Le challenge des technologies vertes a vu la consécration de quatre projets, dont la première place est revenue à la startup "UNO INDUSTRY", spécialisée dans le développement de machines innovantes brevetées permettant la collecte automatisée de pneus usagés, en vue de leur valorisation et de la promotion de leur recyclage. Dans le challenge de la distribution et de l'industrie, qui comporte deux volets, quatre projets ont été récompensés. Le projet " WIN INSIGHT AI" a remporté la première place dans le volet industrie. Il s'agit d'une solution basée sur l'intelligence artificielle permettant de surveiller les équipements industriels, d'analyser la consommation énergétique et de détecter en temps réel les anomalies et les risques, sans interrompre la production ni modifier les systèmes existants. Cette solution contribue à réduire la consommation d'énergie et les émissions de carbone, tout en améliorant la sécurité industrielle. Dans le volet distribution, le prix est revenu au projet "Cursus", développé par la start-up "Nrouhou", une solution numérique basée sur l'intelligence artificielle visant à optimiser et à organiser les opérations de transport et de distribution. Elle permet de déterminer les itinéraires optimaux pour les camions et les bus de transport du personnel, de répartir efficacement les trajets et de suivre les déplacements des véhicules en temps réel, contribuant ainsi à réduire la durée des déplacements, la consommation de carburant et les coûts de transport.
Dans le challenge de la réduction des risques, qui a récompensé trois startups, la première place est revenue au projet "Aquabloom", qui consiste à extraire un coagulant naturel à partir de résidus des industries agroalimentaires. Ce produit est utilisé dans le traitement des eaux usées et des eaux pluviales pour en éliminer les impuretés, permettant ainsi leur réutilisation à des fins d'irrigation et de nettoyage.
S'agissant du challenge de l'innovation et de l'assurance, qui a récompensé trois startups, la première place a été attribuée au projet "Cyris", qui propose des solutions numériques d'évaluation et de quantification des risques liés à la cybersécurité, en convertissant les données de sécurité informatique en indicateurs clairs et précis, afin d'aider les entreprises et les compagnies d'assurance à déterminer et à maîtriser leur niveau de risque.
En marge de cet événement, six conventions ont été signées entre les entreprises économiques partenaires des différents challenges et certaines startups lauréates, en vue d'accompagner ces projets, de soutenir la concrétisation de leurs solutions innovantes sur le terrain et de renforcer la coopération entre les grandes entreprises et les porteurs de projets dans les domaines des technologies vertes, de la distribution, de l'industrie intelligente et de l'assurance.

R E.

Quotidien economique
Les Enjeux Eco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

L'ALGÉRIE, INVITÉE D'HONNEUR DU F2IN 2026 AU NIGER

Cap sur des partenariats économiques concrets

L'Algérie participe au Forum international de l'investissement au Niger (F2IN 2026), qui se tient du 24 au 26 novembre courant, en qualité d'invitée d'honneur. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a appelé, dans son discours d'ouverture, à passer « de la concertation à l'exécution » dans la coopération algéro-nigérienne.

Par Zahir R.

Accompagné d'une importante délégation composée du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, du président du CREA, Kamel Moula, et de plusieurs entreprises, le ministre Kamel Rezig, a souligné que l'approche algérienne, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vise à donner un caractère pragmatique aux engagements de coopération entre les deux pays, en transformant les concertations et les accords conclus en projets concrets et en partenariats productifs.

Se félicitant du choix de l'Algérie comme invitée d'honneur de cette édition, Kamel Rezig a estimé que cette distinction témoigne de la profondeur des relations fraternelles entre les deux pays et de leur volonté commune d'élargir leur coopération, particulièrement dans les domaines économique, commercial et de l'investissement.

La participation algérienne à ce rendez-vous économique s'appuie sur une importante délégation gouvernementale et économique, conduite par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Celle-ci regroupe des responsables et des représentants de 17 entreprises et groupes économiques nationaux, parmi lesquels Sonatrach, Sonelgaz, Saidal, Cosider, Biopharm, Algérie Télécom, Mobilis, La Belle et GICA, ainsi que des entreprises activant dans les énergies renouvelables, l'industrie agroalimentaire et les services pétroliers. Pour le ministre, l'enjeu ne consiste pas uniquement à afficher des ambitions communes, mais surtout à les traduire sur le terrain par des réalisations concrètes susceptibles de profiter aux économies des deux pays.

Des projets structurants pour renforcer l'intégration

Dans ce contexte, Kamel Rezig a mis en avant plusieurs projets d'envergure appelés à renforcer les échanges et l'interconnexion entre l'Algérie et le Niger. Il a notamment cité la route transsaharienne, le projet de gazoduc transsaharien reliant le Nigeria, le Niger et l'Algérie, ainsi que le projet de raccordement par fibre optique.

À ces infrastructures s'ajoute la zone franche commerciale d'In Guezzam, située à la frontière algéro-nigérienne, dont le décret exécutif a été promulgué en novembre. Ces initiatives traduisent, selon le ministre, une volonté commune de transformer les frontières en espaces d'intégration économique, en corridors favorisant la circulation des marchandises et des investissements et en passerelles permettant aux entreprises d'accéder aux marchés nigériens et africains.

Le ministre a également mis en avant les capacités et l'expertise des entreprises algériennes dans plusieurs filières, notamment les industries agroalimentaires et manufacturières, les matériaux de construction, la sidérurgie, la céramique et l'électroménager. Autant de domaines susceptibles de constituer une base pour le développement d'une coopération économique fructueuse avec les entreprises nigériennes.

Enfin, Kamel Rezig a souligné que la coopération entre les deux pays dépasse le cadre bilatéral, compte tenu de leur position géographique, de leurs potentialités et de leur rôle dans l'intégration économique africaine. L'objectif, a-t-il relevé, ne se limite pas à l'accroissement des échanges commerciaux, mais consiste également à contribuer à la construction d'un espace économique régional davantage connecté, permettant aux entreprises africaines d'investir, de produire et de commercialiser leurs produits à l'échelle du continent.

5E COMMISSION MIXTE ALGÉRIE-ANGOLA

Signature de quatre accords de coopération

Par Selma R.

L'Algérie et l'Angola consolident leur coopération bilatérale avec la signature de quatre accords sectoriels et d'un mémorandum d'entente portant sur la création d'un Conseil d'affaires conjoint. Conclus mardi à Alger, à l'occasion de la 5e session de la Commission mixte algéro-angolaise de coopération, ces cinq textes traduisent la volonté des deux pays de donner une nouvelle impulsion à leurs relations économiques et d'élargir leur partenariat à plusieurs secteurs d'activité.

Les accords signés concernent la jeunesse, la culture, le tourisme et la protection des végétaux. Le mémorandum d'entente prévoit, quant à lui, la création d'un Conseil d'affaires algéro-angolais, destiné à rapprocher les entreprises des deux pays, à faciliter les échanges entre les opérateurs économiques et à identifier de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement. Ce mécanisme devrait constituer un cadre de concertation et de mise en relation entre les milieux d'affaires, afin de dynamiser les échanges commerciaux et de favoriser l'émergence de projets communs. Les deux parties entendent ainsi renforcer les échanges commerciaux, encourager les investissements croisés et multiplier les opportunités de coopération entre leurs opérateurs économiques.

La cérémonie de signature s'est déroulée dans le cadre des travaux de cette session ministérielle, coprésidée par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre angolais des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz, Diamantino Pedro Azevedo. Tenue les 23 et 24 novembre à Alger, cette rencontre a permis aux deux délégations d'évaluer l'état de la coopération bilatérale, de faire le point sur l'application des engagements précédents et d'examiner les perspectives de diversification du partenariat. Les discussions ont accordé une place importante à la coopération énergétique, compte tenu des capacités et de l'expérience dont disposent les deux pays dans le secteur des hydrocarbures. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de renforcer les partenariats entre Sonatrach et les entreprises angolaises, notamment dans l'exploration, la production, le raffinage, la pétrochimie et les services pétroliers. Le transfert d'expertise, la formation et le développement des compétences figurent également parmi les axes de coopération retenus. Les perspectives de partenariat ont aussi été examinées dans les domaines des énergies renouvelables, de la transition énergétique et de l'efficacité énergétique, et les deux pays souhaitent développer dans ce cadre les échanges d'expériences et étudier la possibilité de mettre en œuvre des projets conjoints.

La diversification économique constitue un autre axe majeur de cette coopération. Les discussions ont porté sur les possibilités de partenariat dans l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'industrie, les industries pharmaceutiques, la santé et la formation. L'objectif est de valoriser les complémentarités économiques ainsi que les ressources humaines et naturelles des deux pays, tout en élargissant les débouchés pour leurs entreprises.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans la dynamique impulsée par la visite d'État du président angolais, João Manuel Gonçalves Lourenço, en Algérie les 11 et 12 mai 2026, qui avait été sanctionnée par la signature de onze accords de coopération et mémorandums d'entente. La cinquième Commission mixte a permis de poursuivre le suivi de ces engagements et d'identifier les obstacles éventuels à leur concrétisation. Dans cette perspective, Mohamed Arkab a insisté sur la nécessité de passer des accords et des déclarations d'intention à des projets économiques concrets, créateurs de valeur ajoutée pour les deux pays. Les deux parties ont également souligné l'importance de la mise en service de la ligne aérienne directe entre Alger et Luanda, appelée à faciliter les déplacements des opérateurs économiques et à améliorer les relations entre les entreprises. À l'issue des travaux, Alger et Luanda ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats obtenus et réaffirmé leur engagement à assurer le suivi des recommandations et des accords conclus. La sixième session de la Commission mixte algéro-angolaise se tiendra à Luanda, à une date qui sera fixée ultérieurement par voie diplomatique.

CINQ CENTRALES ÉLECTRIQUES EN AFRIQUE

L'offensive algérienne au service du continent

Par S. R.

L'Algérie renforce sa présence sur les marchés énergétiques africains en déployant son expertise dans la production, le transport et la distribution de l'électricité. Portée par le groupe public Sonelgaz, cette dynamique se traduit par cinq projets de centrales électriques, répartis entre le Niger, le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Mozambique et la Tunisie, et situés à différents stades de réalisation, de contractualisation et d'étude. Cette démarche illustre la volonté de l'Algérie de valoriser ses compétences industrielles et techniques en dehors de son marché national, tout en contribuant au renforcement des infrastructures énergétiques du continent.

C'est au Niger que la coopération algérienne a déjà abouti. La centrale de Gourou Banda, située à Niamey, a été officiellement inaugurée le 3 juin 2026. D'une capacité de 40 MW, répartie entre deux turbines à gaz de 20 MW chacune, elle a été financée et réalisée par l'Algérie, dans le cadre d'un partenariat entre Sonelgaz, Sonatrach et la société nigérienne d'électricité Nigelec. Ce projet vise à renforcer les capacités nationales de production et à améliorer la stabilité de l'approvisionnement électrique. Le Tchad, de son côté, est entré dans la phase de réalisation, puisque la première pierre d'une centrale de 40 MW a été posée le 8 juin 2026 à N'Djamena. Ce chantier s'inscrit dans la coopération énergétique entre Alger et N'Djamena, qui prévoit également des programmes de formation et un transfert de savoir-faire, afin d'améliorer les capacités locales d'exploitation et de maintenance des installations électriques.

En Côte d'Ivoire, la dernière avancée date de novembre 2026, avec la signature de trois contrats entre Sonelgaz International et la Compagnie ivoirienne d'énergie (CI-Énergies). Ces accords portent sur un partenariat-cadre, sur la réalisation d'une centrale de 40 MW, composée de deux turbines à gaz mobiles de 20 MW chacune, et sur la fourniture et l'installation d'équipements destinés à la distribution de l'électricité. Ils ont été conclus en marge de la visite du ministre algérien de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, qui a rencontré son homologue ivoirien chargé des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly.

Les discussions ont porté sur le développement de la coopération dans la production, le transport et la distribution de l'électricité, ainsi que sur le renforcement des partenariats techniques et des investissements entre les deux pays.

Deux autres projets, plus ambitieux, en sont encore au stade des discussions. Au Mozambique, les échanges portent sur une centrale d'une capacité envisagée de 1 000 MW et sur le développement des réseaux de transport et de distribution. Ce projet pourrait faire du pays un pôle régional d'exportation d'électricité vers six États voisins. En Tunisie, les deux pays étudient la réalisation d'une centrale à cycle combiné, dont la capacité pourrait atteindre 1 400 MW. Cette perspective a été examinée le 24 mai 2026, lors d'une rencontre entre le ministre algérien de l'Énergie et une délégation de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz.

Cette technologie récupère la chaleur dégagée par les turbines à gaz pour produire davantage d'électricité et améliorer le rendement de l'installation. Le projet viendrait compléter la coopération existante, notamment les échanges d'électricité durant les périodes de forte demande estivale.

Selon la plateforme spécialisée « Attaqa.net », grâce à ces cinq projets, Sonelgaz entend consolider son positionnement comme acteur des services énergétiques et de l'ingénierie à l'échelle africaine. Sa stratégie ne se limite pas à la construction de centrales : elle englobe aussi la modernisation des réseaux, la fourniture d'équipements et la formation des compétences locales.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Les innovations estudiantines au centre d'une rencontre scientifique à Sidi Bel-Abbès

L'Institut des sciences agricoles de l'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès organise une rencontre scientifique consacrée à la protection de la propriété intellectuelle et à la valorisation des innovations dans les secteurs agricole et alimentaire, dans le but de promouvoir cette culture en milieu universitaire, de valoriser les travaux innovants des étudiants et de les accompagner dans la concrétisation de projets économiques innovants.
Cette rencontre, dont les travaux ont débuté lundi et se poursuivent sur deux jours, constitue une occasion de mettre en lumière l'importance de la protection juridique des innovations scientifiques et de renforcer les mécanismes d'accompagnement permettant de transformer les idées créatives des étudiants en solutions techniques et pratiques susceptibles de contribuer au développement des secteurs agricole et alimentaire, selon les organisateurs.
La directrice de l'Institut des sciences agricoles, Amina Khaldi, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'établissement visant à promouvoir l'entrepreneuriat et à encourager l'esprit d'innovation chez les étudiants.
Elle a souligné que la protection de la propriété intellectuelle constitue un levier essentiel pour accompagner les porteurs de projets, préserver leurs innovations et accroître leurs chances de concrétisation et de pérennisation sur le marché national.
La responsable a ajouté que l'institut œuvre à rapprocher la formation académique des exigences du développement économique durable, en encourageant les étudiants à créer de la richesse et des emplois et à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, à travers la conception de solutions innovantes dans le domaine agricole.

R E.

LE PROFESSEUR KARIM ZAGHIB L'A SOULIGNÉ

Le projet de batteries au lithium est "ambitieux et d'une extrême importance"

Le professeur Karim Zaghib a indiqué, lundi, que le projet de construction d'une usine de batteries au lithium en Algérie est "ambitieux et d'une extrême importance", compte tenu des capacités dont dispose l'Algérie dans le domaine des minéraux critiques et des perspectives de ce secteur dans les marchés nationaux et internationaux. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion de travail, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et consacrée au lancement du projet, le professeur Zaghib a précisé que "la réunion avec Monsieur le président de la République et son équipe, en présence de nombre de ministres, était exceptionnelle" et lors de laquelle il a été procédé à "l'examen d'un projet ambitieux et d'une extrême importance dans le domaine des batteries, notamment celles reposant sur la chimie du phosphate de fer lithié".
Il a, en outre, souligné que le projet est "hautement crédible", d'autant que l'Algérie possède, a-t-il dit, "un écosystème intégré et exceptionnel" dans le domaine des minéraux critiques, relevant que l'objectif est "d'accélérer la réalisation du mélange de fer et de phosphate qui se transforme en cathode utilisée dans la fabrication des batteries lithium-ion".
Il a également été question, ajoute le professeur Zaghib, de la création d'une usine de batteries d'une capacité de 5 gigawattheures, dont "la production ne se limitera pas à répondre aux besoins des véhicules électriques, mais comprendra aussi des batteries de stockage d'énergie".
Le projet ouvrira à l'Algérie "des perspectives prometteuses", tant pour "répondre aux besoins du marché local que pour s'orienter vers les marchés internationaux", a-t-il assuré.
Le président de la République a présidé, lundi, une réunion de travail consacrée au lancement du projet de construction d'une usine de batteries au lithium, et a nommé, à cette occasion, le professeur Karim Zaghib en tant que chef de ce projet, chargé de l'étude et du suivi des étapes de réalisation technique et technologique, sous la supervision du maître d'ouvrage, le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, par le biais de Sonelgaz International.

R E.

ASSURANCE TAKAFUL – GAM ASSURANCES

Takafulia Li Taaminat lance la distribution de l'excédent du fonds 2025

Après le lancement de sa nouvelle identité commerciale en janvier dernier, TAKAFULIA LI TAAMINAT, fenêtre Takaful de GAM Assurances, franchit une nouvelle étape avec le lancement de la distribution de l'excédent du fonds au titre de l'exercice 2025, aux participants éligibles. Cette opération constitue une étape importante dans le développement de TAKAFULIA LI TAAMINAT, elle traduit concrètement l'un des principes fondamentaux du modèle Takaful : la mutualisation, la solidarité entre les participants et le partage de l'excédent, conformément aux règles régissant le fonctionnement du Fonds des Participants. « La distribution de l'excédent est un moment particulièrement significatif pour TAKAFULIA LI TAAMINAT. Elle permet de donner une traduction concrète aux principes qui régissent l'assurance Takaful et de matérialiser, auprès de nos participants, une relation fondée sur la solidarité, la transparence et la confiance.
Cette étape témoigne également de notre volonté de construire un modèle durable, dans lequel le participant occupe une place centrale », déclare M. Ahmed Hadj Mahammed, [Directeur Générale GAM Assurances].
En 2025, l'activité de la fenêtre Takaful a enregistré une progression de 407% de son chiffre d'affaires, témoignant de la dynamique de développement. Ces réalisations avaient été annoncées lors de la présentation de sa nouvelle identité commerciale en janvier 2026. Cette dynamique accompagne la volonté de TAKAFULIA LI TAAMINAT de consolider son modèle et de poursuivre son développement autour de priorités clairement définies : renforcement de la transformation digitale, développement de solutions adaptées aux besoins des particuliers et des entreprises, élargissement des partenariats et amélioration continue de l'expérience des participants. Et a ajouté Monsieur Ahmed Hadj Mahammed : « Quant à ce qui est de l'avenir, notre ambition consiste en l'élargissement du réseau de distribution des produits du Takaful, et le renforcement de nos partenariats avec les banques islamiques, et la diversification des solutions de protection assurantielle, et l'accélération de la transformation digitale, de manière à garantir des services plus proches et plus efficaces au profit des individus et des institutions. En vérité, la distribution de l'excédent aujourd'hui n'est pas une simple opération financière, mais elle est la concrétisation de notre engagement envers les valeurs du Takaful, et un pacte renouvelé de poursuivre la marche du développement et de l'excellence».

R E.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Une exposition nationale dédiée aux collectionneurs de timbres prévue en décembre

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé, hier, l'organisation d'une exposition nationale dédiée aux collectionneurs de timbres-poste au mois de décembre prochain, à l'occasion d'une réunion avec la commission nationale chargée de l'élaboration du programme philatélique annuel.
Lors de cette rencontre, le ministre a dévoilé de nouvelles orientations visant à moderniser et à diversifier l'offre philatélique nationale, notamment à travers le développement de la commercialisation des produits, la mise en valeur des symboles culturels, historiques et patrimoniaux algériens, ainsi que l'émission de timbres spéciaux en quantités limitées. L'offre ne se limitera désormais plus aux seuls timbres-poste, mais s'étendra à d'autres produits philatéliques. À cette occasion, M. Zerrouki a rappelé le rôle central de la commission nationale dans l'élaboration et le suivi du programme philatélique annuel, en coordination avec les différents départements ministériels, organismes et institutions nationales. Ce processus repose sur la collecte, l'étude et l'enrichissement des propositions, avant la sélection des projets les plus pertinents sur les plans esthétique et symbolique. La commission est également chargée de veiller à la bonne mise en œuvre du programme et au respect de son contenu.
Le ministre a, par ailleurs, souligné l'importance du timbre-poste dans la préservation de la mémoire nationale et la valorisation du patrimoine algérien. Il a ainsi appelé à faire du programme philatélique un véritable reflet des composantes de l'identité nationale, en accordant une place aux différentes dimensions de la vie culturelle, sociale et économique du pays, ainsi qu'à ses grandes réalisations.

Synthèse R E.

Mercuriale

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 24 نوفمبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 24 Novembre 2026

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg — Moyenne	Maximum	Minimum	أسعار التجزئة دج / كلغ — المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	106	113	99	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	131	146	116	الطماطم	
	Oignon sec	111	119	103	البصل الجاف	
	Ail sec	899	978	820	الثوم الجاف	
	Carotte	112	121	102	الجزر	
	Navet	113	123	102	اللفت	
	Poivron	151	164	138	الفلفل الاخضر	
	Piment	156	171	140	الفلفل الحار	
	Courgette	118	129	107	الكوسة	
	Haricot vert	187	205	168	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	115	126	104	الخس	
Fruits frais	Orange	208	242	173	البرتقال	فواكه طازجة
	Clémentine	209	244	174	كليمونتين	
	Citron	194	217	171	الليمون	
	Pomme locale	435	528	341	التفاح المحلي	
	Datte	460	576	343	التمر	
	Grenade	178	211	145	الرمان	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2243	2358	2127	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	427	439	414	الدجاج	
	Œufs (Unité)	22	23	20	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	100	89	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	360,00	NC	0,00	0,20	4,54	7,67	7,22	0	0,00
AYRADE	AYRD	830,00	830,00	0,00	0,00	1,45	118,57	-	1196	992 680,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1398,00	-0,14	-0,02	-0,13	7,54	7,65	13583	18 989 034,00
BIOPHARM	BIO	2 403,00	2405,00	0,08	1,17	-3,15	6,48	7,07	1000	2 405 000,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	1 994,00	1994,00	0,00	-0,08	-7,37	8,27	8,78	4260	8 494 440,00
EGH El Aurassi	AUR	344,00	NC	0,00	-0,06	-4,07	4,35	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	450,00	NC	0,00	0,00	4,43	1,24	7,78	0	0,00

L'introduction de l'IA, entre espoir et crainte

Si bien un domaine suscite un intérêt grandissant pour ses implications économiques et sociales c'est bien celui de l'intelligence artificielle (IA), approchée sous l'angle de sa puissance technologique pour assoir une domination sur des facteurs-clés identifiés comme vitaux pour un pays, ou sous l'angle des affres de ses répercussions sur un certain nombre de métiers annoncés comme étant voués à disparaitre.

2e partie et fin

Rachid MEKSEN, économiste, ancien haut fonctionnaire

2. CAS PRATIQUES ET DONNÉES MESURABLES

Pour ancrer ces dynamiques théoriques dans la réalité économique, des cas récents illustrent la vitesse de transformation dans les services.

- On rapporte que la société Suédoise de technologie financière 'Klarna' pour son service client, a déployé en 2024 un assistant virtuel propulsé par l'IA gérant l'équivalent du travail de 700 agents à temps plein. L'entreprise a rapporté une résolution des requêtes plus rapide (de 11 minutes à 2 minutes) et une économie de plusieurs millions de dollars, illustrant la substitution directe de tâches administratives routinières.
- En 2023, une note publiée par la division Recherche économique de la banque d'affaires Goldman Sachs a estimé que l'équivalent de 300 millions d'emplois à temps plein pourraient être exposés à l'automatisation par l'IA générative à l'échelle mondiale, touchant particulièrement les secteurs administratifs (46 % des tâches exposées) et juridiques (44 %), tout en promettant une augmentation du PIB mondial de 7 % à terme, rejoignant la thèse de McAfee sur la puissance des technologies à usage général.

Ce que ne précisent pas explicitement les cas mis en exergue, c'est de savoir ce que sont devenus les employés dont les métiers ont été automatisés. Ces emplois ont-ils connu des reconversions dans la périphérie de ceux qui les ont remplacés ou s'agit-il d'une destruction sèche ?

Peu ou pas d'enquêtes ont été adossées aux cas présentés des effets de l'IA sur les emplois en question

Le géant des logiciels, la firme Microsoft a proposé il y a peu à 60.000 de ses salariés (1/4 de l'effectif total) un départ volontaire non pas pour être remplacés par l'IA mais pour la piloter : ils seraient formés et conviés à construire les usines, ces dernières, grâce à l'IA, fabriqueront seules le produit, c'est-à-dire le logiciel. Soit des emplois externalisés dressés sur une autre configuration, pas des emplois détruits mais recomposés à l'extérieur de l'ancien périmètre avec une optique renouvelée sous l'impact de l'IA.

Cependant, dans les métiers, de l'ingénierie, de l'industrie lourde et des secteurs techniques comme la géologie, l'intégration de l'intelligence artificielle et de l'automatisation dans ces secteurs physiques, obéit à une dynamique distincte de celle des services tertiaires. Ici, l'IA ne se contente pas de traiter du texte.

Dimension métier	Tâches en voie d'automatisation (Substitution)	Compétences valorisées (Augmentation)
Traitement de la donnée	Nettoyage des logs de forage, pointage sismique standard, dessin CAO répétitif, saisie de rapports de chantier.	Ingénierie de la donnée géoscientifique, audit de la qualité des jeux d'entraînement, détection des biais de modélisation.
Opérations & Terrain	Conduite d'engins lourds sur trajets balisés, inspections visuelles de routine (drones), surveillance standard des capteurs.	Supervision de flottes autonomes, interventions mécaniques complexes en environnement non structuré, levés géologiques de détail.
Conception & Décision	Calculs de dimensionnement normatifs simples, simulations thermodynamiques basiques.	Architecture système hybride, arbitrage entre contraintes économiques, environnementales et techniques sur la base des scénarios IA.

Tableau 2

2.1. Transformation des métiers : le cas des Géosciences et du Secteur Énergétique

À rebours des discours catastrophistes annonçant un chômage de masse imminent, Yann Le Cun et l'économiste du MIT Andrew McAfee défendent une approche historique et pragmatique.

Transformation plutôt que disparition : Comme lors des révolutions industrielles précédentes, l'IA ne supprime pas le volume global de travail mais redéfinit les tâches et stimule la productivité.

Le facteur d'adaptation : L'enjeu principal réside dans la capacité collective (formation, entreprises, institutions) à absorber ces mutations et à créer de nouvelles activités à valeur ajoutée.

Conformément à la grille d'analyse d'Andrew McAfee, le défi majeur réside dans la refonte des flux opérationnels pour coupler l'expertise physique de terrain à l'analyse massive de données.

Prenons le cas de l'exploration minière, pétrolière ou géothermique où l'IA agit comme un accélérateur de réduction de l'incertitude géologique.

Le métier de géologue glisse de la collecte et du traitement fastidieux des données brutes vers la validation des modèles générés par l'IA, l'intégration multi-échelle et la prise de décision stratégique sur le terrain. L'expertise de terrain (échantillonnage complexe, compréhension structurale fine) reste irremplaçable, conformément au constat de Yann LeCun sur la difficulté de modéliser le monde physique imprévisible.

2.2. Substitution ou Augmentation dans les secteurs techniques

(Tableau 2)

Loin de l'alarmisme sur les dangers de l'IA dans l'industrie que l'on agite pour vanter le passé et le présent contre l'avenir qu'on incrimine, plus par conservatisme et passéisme que par la construction du raisonnement, les changements les plus significatifs qui se profilent tiendraient à des remodelages par le haut des tâches composant le métier. Mais il ne faudrait pas s'y méprendre face aux défis restés en suspens. En effet, il y aurait probablement des temps de latence entre les phases d'introduction de l'IA et sa domestication par les ingénieurs, techniciens et autres corps techniques. Sur ce point précis, l'économiste Robert Solow formulait en 1987 une observation devenue célèbre : « On voit l'ère de l'informatique partout, sauf dans les statistiques de la productivité. » Près de quarante ans plus tard, ce phénomène — le paradoxe de Solow — se répète à l'identique avec l'intelligence artificielle générative : malgré des investissements massifs dans les infrastructures de calcul et une adoption éclair des outils par les salariés, les gains de productivité macroéconomiques demeurent lents, inégaux et difficiles à mesurer à court terme.

Également on peut s'inquiéter de l'apparition de fractures technologiques puis socioprofessionnelles entre ceux qui détiennent les leviers en main et les autres qui seraient à la traine de l'apprentissage, comme ça a été le cas lors des révolutions industrielles précédentes.

A ce stade des données traitées et mises à jour sur les sites spécialisés ne concluent pas à un pessimisme significatif redouté comme une marée qui emporterait des métiers construits sur la durée. Des adaptations à l'arbitrage de l'IA seraient certainement nécessaires pour lui en assurer sa pleine productivité, et là le curseur distinguerait certainement entre les groupes sociaux qui refuseraient sa logique productiviste et n'admettraient pas les remodelages de leur savoir et les autres groupes qui anticiperaient le changement en accompagnant les mutations que ce dernier exige.

Nous sommes enclins à un optimisme prudent, mesuré mais sans doute nullement à endosser des postures alarmistes ou tournées vers le passé qui conforteraient le court terme mais qui scelleraient le retard que beaucoup d'entreprises, voire au-delà, risquent de devoir supporter.

BATNA

Atelier de formation sur l'animation et l'orientation touristiques au profit de 120 étudiants et guides touristiques

Un atelier de formation sur "l'animation et l'orientation touristiques" a été organisé lundi au profit de 120 étudiants en sociologie des loisirs et des voyages et guides touristiques au département de sociologie et démographie de l'université Batna-1.
Cette formation a été initiée à l'occasion de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat par la faculté des sciences humaines et sociales en coordination avec la circonscription archéologique des wilayas de Batna, de Khenchela et de Biskra en présence de représentants de la direction du tourisme et l'artisanat.
Encadrée par des spécialistes, la rencontre a abordé les principes de l'animation et de l'orientation touristiques, la conduite à tenir avec les touristes sur les sites archéologiques et la valorisation du patrimoine local à travers la présentation des informations historiques d'une manière captivante via notamment la maitrise des langues étrangères.
Dr. Ali Thabet, chef du département de sociologie et démographie, a indiqué que le but de l'atelier est de renforcer les compétences en matière d'orientation et d'animation touristique des étudiants en sociologie des loisirs et des voyages et des guides touristiques.
Pour Chafik Boughrara, directeur du département archéologique des wilayas de Batna, de Khenchela et de Biskra, la rencontre s'inscrit dans le cadre de l'orientation de l'Etat vers la valorisation du patrimoine culturel et archéologique et des métiers qui y sont liés à travers la valorisation des ressources humaines chargées de cette mission.
Il a également relevé l'importance de former les guides touristiques aux compétentes pratiques nécessaires à l'exercice de leur activité avec professionnalisme.
L'atelier a mis en lumière les plus importants sites archéologiques et naturels de la région, notamment ceux classés, dont la ville de Timgad sur la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO.

APS

OUARGLA

Efforts pour améliorer l'approvisionnement en eau potable de la daïra frontalière d'El-Borma

Les autorités locales de la daïra d'El-Borma (wilaya d'Ouargla) poursuivent leurs efforts visant à améliorer l'alimentation en eau potable au profit des citoyens, à travers une démarche intégrée alliant extension des réseaux de distribution, renforcement des capacités de stockage et modernisation des stations de dessalement, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la daïra.

Le chef de la daïra d'El-Borma, Abdelmalek Bekhtaoui, a détaillé ces projets qui ciblent différents quartiers et villages de la région, englobant le raccordement et l'extension des réseaux principaux et secondaires au profit de plusieurs quartiers, dont celui de l'Emir Abdelkader.
Aussi, le raccordement de la cité des 141 logement publics aidés de l'OPGI au réseau d'eau dessalée, a été pris en charge dans le cadre des programmes communaux, après la réalisation du réseau d'eau potable.
Au titre du renforcement des capacités de stockage hydrique, les travaux de réalisation d'un château d'eau de 500 m3 au niveau du quartier de Chouachine ont été lancés, en plus de la programmation pour 2027 d'un château d'eau au niveau du village de Rhourd El-Baguel, d'une capacité de 200 m3, auquel s'ajoute un nouveau château de 500 m3 dans la commune d'El Borma, parallèlement à l'inscription d'une opération sur le budget de wilaya pour la réhabilitation et la restauration d'un château d'eau de 300m3 après l'apparition de signes de dégradation.
Selon le même responsable, ces mesures visent principalement à traiter les problèmes liés à l'approvisionnement durable en eau dans les différents quartiers de la daïra et à réduire le recours à des solutions ponctuelles via des camions-citernes, à mesure que les différents chantiers programmés sont achevés.
La réhabilitation et le renouvellement des équipements de la station de dessalement du quartier de Chouachine a également été entamée, a fait savoir le responsable, ajoutant que ce quartier qui connait quelques perturbations, bénéficiera d'une mise en service prévue au plus tard en début de l'année prochaine. Il a également souligné l'achèvement de la réalisation d'une nouvelle station de dessalement dotée d'équipements modernes dans le village de Rhourd El-Baguel, en vue de sa mise en service dans les plus brefs délais et l'inscription d'une opération sur le budget de wilaya pour la réhabilitation de la station de dessalement du village de Zenaîga, supervisée par la direction de l'administration locale, qui assurera le suivi des travaux.
Ainsi, avec la mise en service de ces ouvrages et l'achèvement des projets d'extension et de réhabilitation, la daïra d'El-Borma devrait connaitre une amélioration tangible de la stabilité de l'alimentation en eau potable, mettant fin aux difficultés liées aux perturbations et au recours aux camions-citernes, tout en accompagnant l'expansion urbaine et démographique de la région.

APS

BORDJ BOU ARRERIDJ

Mise à jour en cours des données relatives au foncier économique

L'actualisation des données sur le foncier économique est actuellement en cours dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj pour les intégrer à la base de données du système d'information « Amlak » de la Direction générale du domaine national, a-t-on appris lundi auprès des services de cette wilaya.
La même source a précisé que cette procédure s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation et de numérisation du foncier économique, notamment les assiettes foncières destinées à l'investissement en prévision de la mise en service du guichet unique de l'investissement.
Selon les mêmes services, le wali, Redouane Khelifa a tenu dimanche une séance de travail consacrée au suivi de cette opération en présence des chefs de daïras, des directeurs exécutifs et de représentants des organismes concernés et a préconisé l'impérative coordination entre les services concernés pour fournir des données précises et actualisées à intégrer au système d'information « Amlak » afin de créer une base de données unique du patrimoine immobilier et faciliter l'accompagnement des investisseurs pour booster le développement économique de la wilaya.
A terme, cette opération permettra de fournir des données précises et actualisées sur le foncier économique à Bordj Bou Arreridj et les caractéristiques de chaque terrain de sorte à consolider l'attractivité de la wilaya aux investissements, a-t-on indiqué.

APS

ORAN

Avancée des travaux d'aménagement de l'ancien marché de la rue des Aurès

Les travaux d'aménagement de l'ancien marché de la rue des Aurès, situé au centre-ville d'Oran, connaissent une avancée dans leur réalisation, dans le cadre d'une opération visant à réorganiser cet espace commercial et à améliorer ses conditions d'exploitation, tout en préservant son caractère populaire, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.
Les travaux, supervisés par la direction des Travaux publics et des infrastructures de base, portent notamment sur la rénovation des sols, la pose de carrelage, le revêtement de la chaussée, ainsi que la réalisation d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales et son raccordement au réseau existant, selon la même source.
Cette opération d'aménagement a été répartie en trois phases, afin d'assurer une meilleure organisation de l'espace public, à travers la délimitation des zones de vente et des voies de circulation piétonne, permettant ainsi de fluidifier les déplacements des commerçants et des clients à l'intérieur du marché, a-t-on ajouté.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer l'aspect général de cet ancien espace commercial, considéré comme l'un des plus vieux marchés de la ville d'Oran et faisant partie intégrante de sa mémoire, tout en constituant un repère commercial et touristique qui attire visiteurs et chalands.

APS

MILA

680 millions DA consacrés à la réfection d'un glissement de terrain sur la RN-105

Une enveloppe financière de 680 millions DA a été allouée à la réfection du glissement de terrain enregistré au niveau de la RN-105 dans son tronçon traversant la commune de Tessala Lemtaï (Nord de Mila), a-t-on appris lundi auprès de la direction des travaux publics.
Le chef du service et d'entretien des routes de cette direction, Mohamed Seghir Boukrira, a précisé à l'APS que le secteur des travaux publics à Mila a bénéficié au titre de l'exercice 2026 d'une "opération d'urgence" d'une enveloppe financière de 680 millions DA pour la réalisation de l'étude et des travaux de traitement du glissement de terrain enregistré au lieudit Beraka situé au point kilométrique 30+10 de la RN-105.
Un bureau d'étude qualifié a été désigné et œuvre actuellement à élaborer l'étude technique du projet d'entretien de cette route qui constitue un accès vers le Sud de la wilaya de Jijel via le Nord de Mila, a ajouté la même source qui a prévu le lancement des travaux "au début de la prochaine année 2027".
Les efforts des pouvoirs publics pour traiter les glissements de terrain sur le réseau routier de la wilaya de Mila restent poursuivis, selon la même source qui a indiqué que le secteur a bénéficié ainsi au titre du programme 2027 d'entretien des routes nationales de trois projets pour le traitement des glissements de terrain dont deux sur la même RN-105 et un sur la RN-100.

APS

Pourquoi la planification chinoise fait si peur à l'Europe

3e partie et fin

Alors que le déficit commercial de l'UE avec la Chine se creuse d'un milliard d'euros par jour, l'UE cherche encore la réponse appropriée. Si le protectionnisme fait son timide retour sur le Vieux continent, cette seule réponse ne suffira pas à sauver l'industrie européenne. Le modèle chinois de planification, impliquant la propriété publique d'entreprises stratégiques, des subventions

Par Alexandera Gerasimcikova

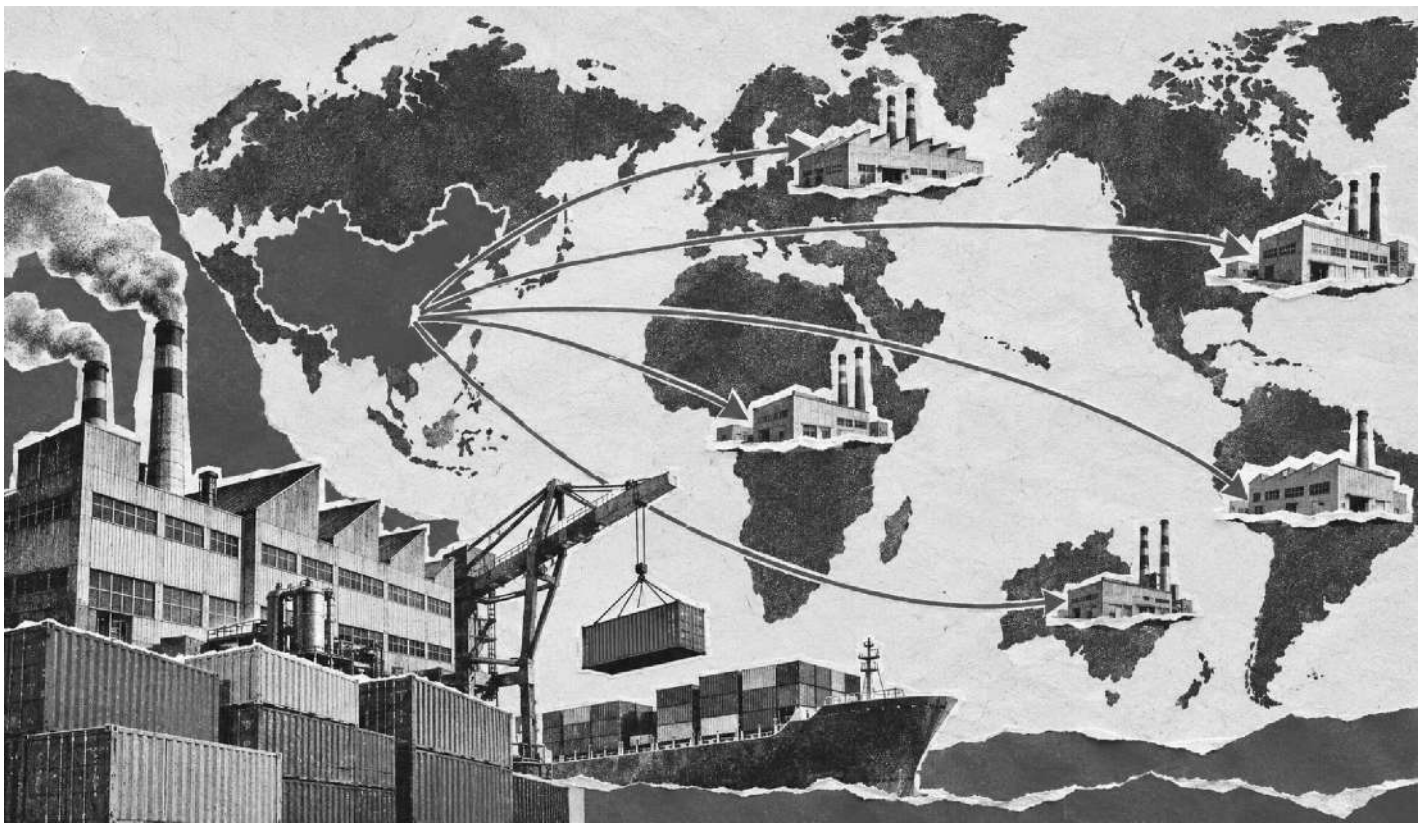

Par exemple, suite à l'essor progressif d'entreprises telles que BYD, le gouvernement a lancé en 2009 le projet pilote « Dix villes, mille véhicules », visant à intégrer au moins mille véhicules électriques par an dans le réseau de transports publics de dix villes. BYD, qui est aujourd'hui le plus grand constructeur mondial de véhicules électriques en termes de ventes, figurait parmi les fournisseurs de bus électriques pour ce projet. À Shenzhen, ce projet a permis à la ville d'atteindre une électrification à 100 % de son parc de véhicules dès 2017.

Cette approche est désormais étendue à la robotique. Le plan « Robot+ », élaboré en 2023 par seize agences gouvernementales et le ministère de l'Industrie et de l'Information, encourage l'utilisation innovante des robots dans l'industrie manufacturière, les soins de santé, les soins aux personnes âgées et d'autres secteurs. De même, le plan chinois « IA+ 2025 » encourage l'adoption de l'intelligence artificielle par les entreprises publiques afin de détecter la fatigue du personnel dans le secteur aéronautique, suivre la santé des personnes, gérer les lignes électriques du réseau national et bien d'autres applications.

Financement et fonds d'investissement mutualisés

Les atouts du modèle public-privé chinois se manifestent également dans le financement des entreprises. Si la solidité du système bancaire public et l'accès à des crédits peu coûteux en constituent un pilier essentiel, un autre facteur joue un rôle tout aussi important : les capitaux propres. En Chine, les entreprises dont le secteur public détient plus de 25 % du capital représentent près de la moitié de la capitalisation boursière. Au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ce niveau n'est que de 2 %.

Mais tant les capitaux publics que privés sont activement mobilisés pour des investissements en fonds propres. La Chine a créé des milliers de fonds d'orientation gouvernementaux afin de mutualiser les ressources financières provenant des pouvoirs publics, des banques publiques et des entreprises publiques et privées. Ces fonds apportent des capitaux à long terme et patients, mais constituent également un moyen de générer des rendements tout en partageant les risques élevés liés à l'investissement. L'un des plus importants de ces fonds est le Fonds national d'investissement dans l'industrie des circuits intégrés, destiné à aider la Chine à atteindre l'autosuffisance en matière de semi-conducteurs.

Par rapport au modèle européen de maîtrise des risques, qui repose principalement sur des prêts et des garanties, l'ampleur de la participation du secteur public dans le capital des entreprises est frappante. Selon les données de l'OCDE, le secteur public chinois détenait environ 3 500 milliards de dollars d'actions cotées en 2023, dont 79 % appartenaient aux administrations nationales et locales. Le secteur public européen détenait quant à lui 1 300 milliards de dollars, dont environ la moitié appartenait aux pouvoirs publics. Aux États-Unis, ce chiffre s'élevait à 1 600 milliards de dollars, et la majeure partie des actions cotées appartenait à des fonds de retraite publics et à des fonds souverains étrangers.

Loin d'augmenter les dépenses publiques communes et stratégiques, l'UE s'engage dans la direction opposée. Alors que les négociations sont en cours concernant son prochain budget pluriannuel pour la période 2028-2034, plusieurs pays, dont l'Allemagne, réclament des coupes radicales au nom de l'austérité. Celles-ci pourraient réduire la valeur réelle du budget de 10 % par rapport à celle du budget actuel. Or, alors que le « Green Deal » perd du terrain, les dépenses militaires, et non les investissements dans une économie productive, augmentent de manière inquiétante.

Quelles sont les implications pour l'Europe ?

S'inspirer des réussites du « socialisme de marché » chinois ne signifie pas pour autant que l'Europe doive reproduire les politiques industrielles de Pékin ou s'engager dans une course à la domination des marchés mondiaux. Une telle concurrence nécessiterait une intensification spectaculaire de la production et de l'exploitation des ressources, dont le coût social et environnemental serait considérable.

Les dirigeants européens actuels donnent déjà un aperçu de ce à quoi ressemblerait cette course. À son retour de Chine, Merz a déclaré qu'au lieu de privilégier l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, « nous devons simplement en faire un peu plus dès maintenant ». Les travailleurs sont de plus en plus mis sous pression, alors que les horaires de travail s'allongent partout en Europe, parallèlement aux mesures d'austérité touchant les retraites, le chômage et les services publics. Mais comme l'a démontré Mariana Mazzucato dans son étude portant sur les trois cents plus grandes entreprises non financières cotées en bourse en Europe : les coûts salariaux ne sont pas le problème de l'économie européenne. Ce sont plutôt l'absence de réinvestissement des bénéfices des entreprises, un réseau électrique inadapté à la décarbonisation et le faible niveau de participation publique.

Au lieu de sacrifier ses acquis sociaux, l'Europe devrait voir plus loin que le protectionnisme du « Made in Europe » et commencer à soutenir ses industries, notamment en maîtrisant le capital et en l'orientant vers des investissements productifs.

La vague de grèves et de manifestations qui traverse actuellement l'Europe, sur fond de crise du logement, de dégradation des systèmes éducatifs et de hausse du coût de la vie, apparaît comme une conséquence prévisible des choix catastrophiques de l'Union européenne. Partout sur le continent, les travailleurs et les jeunes réclament des investissements dans les services et les infrastructures dont ils ont besoin, des exigences auxquelles la seule quête de « compétitivité » peine à répondre.

Au lieu de sacrifier les acquis de la négociation collective pour lesquels la classe ouvrière s'est battue pendant des siècles, l'Europe devrait voir plus loin que le protectionnisme du « Made in Europe » et commencer à soutenir ses industries, notamment en maîtrisant le grand capital et en l'orientant vers des investissements productifs. Cette approche stratégique permettrait également à l'Europe de tirer parti des possibilités de coopération avec la Chine dans le développement des technologies indispensables à la transition vers une économie bas carbone.

Les failles du paradigme centré sur la compétitivité deviennent de plus en plus visibles à mesure que l'investissement public s'érode. La gauche peut tirer parti de cette évolution pour défendre un modèle économique davantage fondé sur la propriété publique, la participation des travailleurs aux décisions et la satisfaction des besoins collectifs, plutôt que sur la recherche de rendements financiers, la conquête de marchés extérieurs ou la production de biens à l'utilité contestable, tels que les bouilloires électriques utilisant l'intelligence artificielle ou les voitures volantes. Si l'Europe doit suivre sa propre trajectoire, l'expérience chinoise n'en demeure pas moins riche d'enseignements.

Source: LVSL.fr publié le 11/11/2026

DIALOGUE ÉCONOMIQUE QATARO-ALLEMAND

Le Comité permanent d'organisation du Web Summit signe un mémorandum d'entente

À l'occasion de la visite d'État de Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Émir de l'État du Qatar, en République fédérale d'Allemagne, le Comité permanent d'organisation du Web Summit a signé un mémorandum d'entente avec l'Association fédérale allemande des petites et moyennes entreprises (BVMW), en présence de Son Excellence Cheikh Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al Thani, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, ainsi que de plusieurs ministres du Qatar et du Land allemand de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Le mémorandum a été signé dans le cadre du Dialogue économique qataro-allemand, tenu à Bonn, avec pour objectif d'élargir les partenariats commerciaux, d'investissement et industriels, de renforcer davantage les liens et d'ouvrir de plus larges perspectives de coopération en matière de technologie et d'innovation.
Le mémorandum a été signé par Cheikh Jassim bin Mansour bin Jabor Al Thani, directeur du Bureau de la communication gouvernementale (GCO) et président du Comité permanent d'organisation du Web Summit, et par Gordon Pelz, vice-président et membre du conseil d'administration du BVMW.
Aux termes du mémorandum, les deux parties organiseront des événements conjoints « Runway » en Allemagne afin de présenter le Web Summit Qatar ainsi que l'écosystème économique et technologique du Qatar. Elles aideront également les entreprises et institutions technologiques allemandes à participer au sommet et à travailler plus étroitement avec les entités qataries. Cela permettra aux participants allemands de présenter leurs solutions et innovations dans divers domaines, notamment la technologie, les communications, la surveillance et l'analyse, la production médiatique et la cybersécurité.
Dans son allocution lors de la cérémonie de signature, Cheikh Jassim bin Mansour bin Jabor Al Thani a mis en avant la profondeur des relations entre le Qatar et l'Allemagne et leur engagement commun à élargir la coopération en matière de technologie et d'innovation. Pour lui, le partenariat avec l'Association fédérale allemande des petites et moyennes entreprises constitue une opportunité de renforcer les liens entre les entreprises et institutions des deux pays et d'ouvrir la voie à de nouveaux partenariats et à l'échange d'expertises. Ce partenariat soutiendra la participation des entreprises allemandes au Web Summit Qatar et leur permettra de bénéficier des opportunités offertes par l'écosystème économique et technologique du Qatar.

R I.

OUVRANT LA VOIE À UN DÉCAISSEMENT DE 2,3 MILLIARDS $

L'Égypte et le FMI s'accordent sur les dernières revues de leur programme

Les services techniques du Fonds monétaire international ont conclu, la semaine dernière, un accord avec Le Caire sur la huitième et dernière revue du programme de 8 milliards de dollars. L'institution salue la stabilisation de l'économie égyptienne, mais appelle à poursuivre les réformes.

Le Fonds monétaire international (FMI) et l'Égypte sont parvenus, mercredi 18 novembre, à un accord au niveau des services techniques sur la huitième et dernière revue du programme au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), doté de 8 milliards de dollars, ainsi que sur la troisième revue de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).
Cet accord, soumis à l'approbation du conseil d'administration du Fonds, ouvre la voie au versement de 2,3 milliards de dollars.
Le pays pourra ainsi percevoir 1,11 milliard de droits de tirage spéciaux (DTS), soit environ 1,5 milliard de dollars, au titre de la FEC, et jusqu'à 600 millions de DTS, soit environ 800 millions de dollars, au titre de la FRD.
Le total des sommes décaissées dans le cadre de ces deux programmes s'élèverait alors à 7,11 milliards de DTS, soit quelque 9,6 milliards de dollars. Les deux revues doivent être examinées et finalisées par le conseil d'administration d'ici à la mi-décembre.

Une stabilité préservée malgré les tensions régionales

Conduite par Amine Mati, une mission du FMI a mené des discussions au Caire du 25 octobre au 5 novembre, prolongées par des échanges à distance du 7 au 15 novembre.
Dans un communiqué publié mercredi, M. Mati estime que les réformes engagées par les autorités, ainsi que leur réponse aux répercussions du conflit au Moyen-Orient, ont permis de préserver la stabilité macroéconomique et de renforcer la résilience de l'économie, en dépit des tensions régionales et de l'incertitude mondiale.
La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a atteint 5,1 % lors de l'exercice 2025-2026, clos en juin, portée par la reprise des activités liées au canal de Suez et au secteur pétrolier, ainsi que par la bonne tenue de l'industrie manufacturière, du tourisme et des communications. L'inflation, si elle reste élevée, a évolué plus favorablement que prévu.
La hausse des importations a toutefois creusé le déficit du compte courant. Face au regain de pressions extérieures, les autorités ont laissé le taux de change s'ajuster, ce qui a permis de maintenir les réserves internationales brutes nettement au-dessus du seuil d'adéquation fixé par le FMI. L'institution met néanmoins en garde contre des risques baissiers importants. Une escalade des conflits régionaux pourrait perturber les échanges et les investissements, provoquer des fuites de capitaux et renchérir le coût de l'emprunt, dans un contexte de durcissement des conditions financières mondiales.
L'endettement public élevé et l'ampleur des besoins de financement demeurent, selon elle, des vulnérabilités majeures.

Rigueur monétaire et budgétaire

Le Fonds a salué le relèvement de 100 points de base des taux directeurs décidé en octobre par la Banque centrale d'Égypte, y voyant la marque de son attachement à la stabilité des prix dans un contexte d'incertitude accrue et de hausse des cours du pétrole.
Il recommande de maintenir une politique monétaire restrictive, prospective et fondée sur les données, afin de ramener l'inflation vers l'objectif de 7 % (à plus ou moins deux points) d'ici au quatrième trimestre 2027.
Il préconise aussi de conserver de la flexibilité au taux de change, « première ligne de défense » face aux chocs extérieurs, et de limiter les interventions sur le marché des changes au strict nécessaire pour contenir une volatilité excessive.
Sur le plan budgétaire, les résultats restent solides : les objectifs de fin septembre en matière d'excédent primaire et de recettes fiscales ont été dépassés. Les autorités se sont engagées à dégager un excédent primaire de 5 % du PIB en 2026-2027 et à maintenir une discipline budgétaire à moyen terme pour réduire la dette.
Le FMI insiste sur la nécessité de poursuivre la mobilisation des recettes, de maîtriser les dépenses et de cibler la protection sociale, afin de protéger les ménages les plus vulnérables.
Le Fonds invite également à pérenniser le plan de viabilité financière de l'Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC). Cela suppose d'alléger son endettement, d'améliorer le recouvrement de ses créances sur des entités publiques et d'ajuster les prix des carburants en temps utile pour couvrir les coûts.
La gestion de la dette constitue une autre priorité. Les autorités entendent allonger la maturité des nouvelles émissions intérieures et ramener les besoins de financement bruts à 5 % du PIB d'ici à 2026-2027, grâce à des opérations volontaires de gestion du passif et au produit de cessions d'actifs publics. Le FMI les exhorte à réduire le recours aux instruments à court terme, qui accentuent le risque de refinancement.
Le secteur bancaire, lui, demeure bien capitalisé, liquide et rentable, mais reste très exposé à la dette souveraine. Le Fonds appelle à renforcer la supervision, la gestion des risques et la gouvernance des banques publiques.

Faire du secteur privé le moteur de la croissance

Le FMI juge essentiel de mener à bien les réformes structurelles afin d'accroître la place du secteur privé, de stimuler la concurrence et d'attirer les investisseurs. Il a salué le succès de l'introduction en Bourse de la Banque du Caire et les projets du gouvernement visant à accélérer le désengagement de l'État de certains actifs.
Le Programme national de transformation économique, récemment dévoilé, doit fournir une feuille de route, tandis que le plan opérationnel de la politique de participation de l'État est censé renforcer la neutralité concurrentielle, la surveillance et la transparence. Le Fonds souligne que les entités publiques, notamment Future of Egypt, devront s'y conformer.
Sur le volet climatique, le FMI estime que les progrès accomplis au titre de la FRD restent solides, notamment sur les risques financiers liés au climat, le financement des risques de catastrophe, la gestion de l'eau, les émissions de méthane et le suivi des partenariats public-privé.
Alors que le programme approche de son terme, le Fonds reconnaît des avancées importantes : flexibilité accrue du taux de change, réserves plus confortables, cadre monétaire amélioré, meilleurs résultats budgétaires et adoption d'une politique de participation de l'État destinée à réduire progressivement son empreinte économique.
Il prévient toutefois que la préservation de ces acquis exigera une discipline soutenue et une mise en œuvre résolue des réformes, pour que la stabilité macroéconomique se traduise par une hausse du niveau de vie, davantage d'investissements et plus d'emplois.

EXPORTATIONS TUNISIENNES

Le marché irakien offre encore un potentiel de 18 millions $

Le potentiel d'exportation inexploité de la Tunisie vers le marché irakien est estimé à environ 18 millions de dollars, selon les données publiées par le Centre de promotion des exportations (CEPEX), à l'occasion du Forum d'affaires tuniso-irakien, tenu le lundi 23 novembre 2026 à Tunis.
Les indicateurs commerciaux et les perspectives d'exportation vers le marché irakien mettent en évidence des opportunités supplémentaires de diversification des exportations et de renforcement du positionnement des entreprises tunisiennes, notamment dans les secteurs des industries agroalimentaires et de transformation, des matériaux de construction, des produits chimiques et des cosmétiques.
Les indicateurs commerciaux actuels révèlent une marge de progression des échanges entre les deux pays. Le volume du commerce bilatéral a atteint 46,5 millions de dinars en 2025, dont 40,9 millions de dinars d'exportations tunisiennes vers l'Irak.
Ces exportations concernent principalement les médicaments et les préparations pharmaceutiques, les matériels et équipements électriques ainsi que l'huile d'olive, outre d'autres produits industriels et alimentaires.
Des visites de terrain auprès des entreprises exportatrices tunisiennes
Le programme du Forum d'affaires tuniso-irakien se poursuit les 24 et 25 novembre 2026 avec l'organisation de visites de terrain auprès de plusieurs entreprises exportatrices tunisiennes, sélectionnées en fonction des centres d'intérêt et des secteurs d'activité des opérateurs économiques irakiens.
Ces visites permettront à ces derniers de mieux connaître les capacités de production des entreprises tunisiennes, la qualité de leurs produits ainsi que leur conformité aux normes et standards en vigueur sur les marchés internationaux.

Agence

COBALT

La RDC annonce une nouvelle suspension des exportations dès le 30 novembre

Premier producteur mondial de cobalt, la République démocratique du Congo cherche depuis 2025 à peser davantage sur les dynamiques du marché. Suspension des exportations, introduction de quotas et autres réformes avaient contribué à redresser les cours, après une période de baisse prolongée.

La République démocratique du Congo (RDC) a annoncé ce lundi 23 novembre la suspension temporaire de ses exportations de cobalt à compter du 30 novembre 2026. Comme lors de l'embargo décrété en 2025, l'Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques (ARECOMS) justifie cette mesure d'urgence par l'excédent d'offre sur le marché international, qui pèse sur les cours du métal.

Le régulateur congolais évoque notamment des conditions de marché dégradées depuis la fin du premier semestre 2026. Il fait état d'un ralentissement de la consommation mondiale, d'une accumulation des stocks et de pratiques spéculatives qui, conjugués à une offre excédentaire, contribuent à maintenir les cours sous pression.

L'objectif affiché est donc de limiter les volumes disponibles sur le marché international afin de favoriser un rééquilibrage entre l'offre et la demande. La mesure concerne toutes les exportations de cobalt issues des opérations minières en RDC, qu'elles proviennent de mines industrielles, semi-industrielles, de petite échelle ou artisanales.

La suspension restera applicable jusqu'à la publication d'une nouvelle décision autorisant expressément la reprise des exportations. Les opérateurs ont toutefois jusqu'au 29 novembre pour achever leurs expéditions au titre du mois en cours, selon le régime de quotas en vigueur, introduit après la levée de l'embargo de l'an dernier. L'interruption doit surtout servir à revoir le mécanisme d'allocation des quotas : les volumes attribués mais non expédiés ne seront pas automatiquement reportés, tandis que les droits accordés pour 2026 et 2027 ne garantissent aucun maintien lors de la reprise. L'ARECOMS prévoit de réexaminer la mesure quatre mois après son entrée en vigueur, en fonction notamment de l'évolution des stocks et de l'équilibre mondial.

Bis repetita ?

Cette décision traduit la volonté de Kinshasa de continuer à intervenir sur le marché pour corriger les déséquilibres entre l'offre et la demande et soutenir les cours du métal. La précédente initiative, lancée en février 2025, avait été suivie d'une forte remontée des prix, qui avaient atteint près de 58 000 USD la tonne au premier trimestre 2026, soit près du triple de leur niveau un an auparavant.

Mais le retour du cobalt congolais sur le marché, consécutif à l'accélération des exportations sous le régime de quotas, semble avoir contribué à modifier les dynamiques. Alors qu'il se négociait encore autour de 56 300 USD la tonne au 1er juillet, le prix de référence du métal, selon Trading Economics, a chuté à 33 525 dollars le 20 novembre, soit un recul de 30,98 % sur un an.

Dans le même temps, les volumes de cobalt exportés depuis la RDC se sont progressivement accélérés. De janvier à fin septembre 2026, les statistiques officielles congolaises font état de 61 440 tonnes expédiées, contre 44 338 tonnes sur l'ensemble de l'année 2025, dont l'essentiel avant l'entrée en vigueur de l'embargo. Pour l'ensemble de l'exercice 2026, les autorités ont fixé un quota d'exportation de 96 600 tonnes.

Dans son bilan du troisième trimestre, George Ingall, analyste principal des prix du cobalt chez Benchmark Mineral Intelligence, établissait déjà un lien entre le repli des cours et l'augmentation de l'offre congolaise.

« Le troisième trimestre 2026 a été marqué par une baisse généralisée des prix tout au long de la chaîne d'approvisionnement du cobalt, la hausse de l'offre en provenance de la RDC ayant succédé à la faiblesse des achats en aval qui a caractérisé le deuxième trimestre », expliquait-il.

Reste désormais à voir si cette nouvelle suspension produira un effet comparable à celui de 2025, dans un contexte de marché qui a évolué depuis. Les conditions de la reprise des exportations, notamment les futurs volumes autorisés, seront également déterminantes pour les opérateurs miniers présents dans le pays.

Parmi eux figurent plusieurs groupes internationaux, dont le chinois CMOC et le suisse Glencore, deux acteurs majeurs de la production congolaise de cobalt.

R I.

AFRIQUE DU SUD

Le démarrage du projet GNL-électricité de Durban attendu fin 2028

L'Afrique du Sud cherche à remplacer progressivement une partie de sa production charbonnière, qui assure l'essentiel de son électricité. En plus du solaire et de l'éolien, le pays table aussi le gaz naturel liquéfié.

En Afrique du Sud, le consortium mené par Engen, filiale du trader énergétique Vitol, prévoit de lancer fin 2028 la construction d'un projet intégré de GNL-électricité à Durban, sur la côte est.

Estimé à 40 milliards de rands (environ 2,3 milliards $), il associerait un terminal d'importation de gaz naturel liquéfié, des infrastructures de transport et une centrale à cycle combiné de 1,9 gigawatt (GW).

Ce partenariat réunit Engen, l'opérateur d'infrastructures VTTI, Vitol et le développeur saoudien ACWA Power. VTTI serait chargé de développer et d'exploiter le terminal ainsi que les canalisations, tandis que Vitol assurerait l'approvisionnement en GNL et qu'ACWA Power développerait la centrale électrique. Le terminal devrait atteindre une capacité de regazéification de pointe d'environ 5 milliards de mètres cubes par an. La centrale, quant à elle, entrerait en service au second semestre 2031 si le calendrier annoncé est respecté.

Des enjeux énergétiques et industriels importants

Le projet vient conforter la stratégie sud-africaine de diversification du mix électrique, encore très dépendant du charbon. Il vise aussi à compenser le déclin rapide des approvisionnements en gaz en provenance du Mozambique, principale source actuelle de gaz pour l'Afrique du Sud.

Les autorités avaient annoncé en 2025 la finalisation d'un plan gazier national, la mise en place de couloirs de pipelines et l'accélération du développement d'infrastructures d'importation de GNL. Pour le reste, Durban présente plusieurs atouts pour un tel projet. Premier port industriel du pays, la ville dispose d'une infrastructure maritime majeure, d'une demande industrielle importante et d'un accès au pipeline Lilly, qui relie Secunda, dans la province du Mpumalanga, à Durban, au KwaZulu-Natal.

Selon des informations rapportées par Reuters en février, le projet envisageait aussi de distribuer du gaz regazéifié via ce pipeline, par camion vers des sites miniers ou industriels hors réseau, et de développer le bunkerage de GNL pour les navires.

Il pourrait ainsi dépasser la seule production d'électricité et bâtir une infrastructure d'importation capable de servir les centrales, l'industrie, les mines et potentiellement le transport maritime, ce qui renforcerait l'attractivité de Durban comme hub énergétique régional.

Des jalons encore à franchir

Malgré l'ambition affichée, le projet n'est pas encore assuré. Vitol précise que le démarrage des travaux dépend d'une décision finale d'investissement, de l'obtention des autorisations réglementaires et environnementales, ainsi que de la participation réussie du consortium au deuxième appel d'offres gaz-électricité du pays.

Cet obstacle est particulièrement sensible. Le premier appel d'offres du programme sud-africain de production électrique à partir du gaz (GASIPPPP) s'est achevé le 28 octobre 2026 sans qu'aucun soumissionnaire privilégié ne soit retenu comme candidat préféré. Quatre projets, totalisant 2 830 MW, avaient été soumis pour une capacité visée de 2 000 MW, mais aucun n'a satisfait aux critères obligatoires, notamment faute de garanties suffisantes sur l'approvisionnement gazier à long terme.

Le ministère de l'Électricité et de l'Énergie a confirmé qu'aucune capacité n'avait donc été attribuée dans cette première phase. Cette décision illustre une difficulté structurelle des développeurs qui doivent sécuriser à la fois un contrat d'achat d'électricité, un financement et un approvisionnement de gaz fiable sur plusieurs décennies. Il faut noter que le projet avait déjà obtenu un statut de « Strategic Integrated Project » en septembre 2025, un dispositif destiné à accélérer certaines procédures administratives, mais qui ne remplace ni les autorisations environnementales ni l'attribution d'un contrat public.

Agence

IA, START-UP, INFRASTRUCTURES

La Côte d'Ivoire élargit sa coopération numérique avec la BERD

La Côte d'Ivoire veut faire du numérique une source plus importante de croissance économique. Son Plan national de développement prévoit de doubler la contribution du secteur au PIB d'ici 2030, avec des investissements dans l'administration, l'innovation et les start-up.

La Côte d'Ivoire veut renforcer la contribution du numérique à son économie et accélérer le développement de ses capacités technologiques. Le ministre de la Transition numérique et de l'Innovation technologique, Djibril Ouattara, et la présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Odile Renaud-Basso, ont signé, le lundi 23 novembre à Abidjan, un mémorandum d'entente pour accompagner cette transformation.

L'accord prévoit une assistance technique, des financements de projets et un soutien aux start-up ainsi qu'au développement de produits et d'infrastructures technologiques. Il vise notamment à accompagner la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'intelligence artificielle à l'horizon 2030, à renforcer les compétences locales et à soutenir l'innovation. Les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, la finance et l'administration publique figurent parmi les secteurs concernés. Aucun montant de financement lié à ce mémorandum n'a été communiqué.

Cette coopération rejoint les objectifs du Plan national de développement (PND) 2026-2030. Le document fixe à 6 % la contribution de l'économie numérique au PIB en 2030, contre 3 % en 2021. Il prévoit notamment 192,9 milliards FCFA (321 millions $) pour accélérer la transition vers une administration numérique, 48,36 milliards FCFA pour l'innovation locale et la recherche technologique, ainsi que 32,38 milliards FCFA pour renforcer les capacités des start-up numériques. Ces enveloppes correspondent à des prévisions d'investissement du PND sur la période.

La modernisation des services publics constitue l'un des chantiers concernés. Le programme de numérisation porte sur 700 services publics, dont 620 ont déjà été identifiés auprès de plus de 50 institutions. Parmi ces derniers, 140 ont été examinés et 59 jugés hautement prioritaires en raison de leur impact sur le quotidien des usagers. Cette modernisation s'accompagne d'un volet dédié au déploiement de l'intelligence artificielle et au soutien de l'écosystème d'innovation.

Pour la BERD, cet accord intervient alors que sa présence en Côte d'Ivoire se renforce. Devenue pays d'opérations de la banque en 2025, la Côte d'Ivoire a déjà bénéficié de plus de 200 millions d'euros d'investissements de l'institution. La visite d'Odile Renaud-Basso, du 23 au 25 novembre, doit également marquer l'ouverture du bureau de la BERD à Abidjan et le lancement d'un programme d'accompagnement financier et technique des petites et moyennes entreprises.

Agence

POINT-MARCHÉS

L'Europe se stabilise après une envolée liée à Nvidia

Les principales Bourses européennes sont sur de timides variations mardi au lendemain du spectaculaire rebond de Nvidia, qui a soulagé les marchés financiers, principalement dans le secteur des nouvelles technologies, avec la réintégration de son confondateur à son poste de directeur général.

À Paris, le CAC 40 prend 0,32% à 8.072,82 points vers 08h10 GMT, après une hausse de 1,48% lundi. À Londres, le FTSE 100 grappille 0,01% et à Francfort, le Dax grignote 0,14%.
L'indice EuroStoxx 50 et le FTSEurofirst 300 progressent chacun de 0,01%. Le Stoxx 600 gagne 0,09% après une progression de 1,95% la veille, alors que le secteur technologique marque désormais le pas, cédant 0,32%.
Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une hausse de 0,15% pour le Dow Jones, de 0,13% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,05% pour le Nasdaq au lendemain d'une séance nettement dans le vert où le principal indice des valeurs technologiques a grimpé de 6,51%.
Alors que l'action Nvidia a bondi lundi de 31,5%, enregistrant sa plus forte hausse quotidienne en pourcentage depuis 23 ans, avec l'annonce du retour de Jensen Huang au poste de directeur général, l'euphorie sur la "tech" s'est nettement atténuée mardi en Europe.
Les investisseurs se demandent à présent, une semaine après que des révélations sur les liaisons extraconjugales et des allégations d'atteinte à la sécurité nationale avaient coûté son poste à Jensen Huang, si ce rebond est durable.
Les analystes expliquent que, certes, le retour de Jensen Huang montre clairement à quel point le directeur général de Nvidia est devenu indispensable à l'essor de l'intelligence artificielle (IA) et à la tendance positive en Bourse qui a tiré les marchés mondiaux ces dernières années.
Mais les interrogations concernant le rendement de l'IA, la pérennité des dépenses des grands groupes de la tech et les valorisations élevées demeurent.
D'autres analystes soulignent que la capacité de négociation de Jensen Huang auprès Donald Trump en faveur d'un assouplissement des règles d'exportation chinoises va probablement diminuer, d'autant plus que le président américain lui a rendu service en plaidant pour sa réintégration au sein de Nvidia. Il sera sans doute difficile de voir la croissance des investissements et des bénéfices retrouver son niveau antérieur, prédisent les experts.
"L'incertitude s'est en réalité accrue quant à l'ampleur que pourraient prendre à l'avenir les restrictions à l'égard de la Chine", note Shingo Ide, chef stratège actions chez NLI Research Institute.
"Qu'il s'agisse des restrictions sur la construction de centres de données ou des contrôles à l'exportation vers la Chine, ces questions pourraient s'éterniser pendant six mois à un an. Pendant cette période, le marché risque de fluctuer au gré des déclarations des principaux responsables et des différents titres de presse", a-t-il ajouté.
Les prochains tests des marchés porteront sur les résultats et perspectives du fabricant d'ordinateurs Dell, prévus après la clôture de Wall Street, tandis que la publication mercredi de l'indice PCE aux Etats-Unis, dernier indicateur majeur avant l'ultime réunion de l'année du FOMC, le comité de politique monétaire de la Fed, permettra d'affiner la trajectoire des taux directeurs.
Aux valeurs, Sanofi, qui a annoncé son intention de racheter le groupe américain Insmed pour 37,6 milliards d'euros en numéraire, bondit de 4,04%.
Toujours dans la santé, Valneva recule de 1,41% malgré la confirmation de ses objectifs et l'annonce d'une prévision de l'amélioration de la marge brute du groupe au quatrième trimestre.
Le titre Clariane bondit de 37% à la Bourse de Paris alors que HLD et Crédit Agricole Assurances ont lancé une OPA amicale à 4,60 euros par action sur le gestionnaire de maisons de retraite.
Kingfisher cède 4,08% après avoir annoncé un léger relèvement de sa prévision de bénéfice annuel, le marché français restant faible. Le géant britannique de la restauration collective Compass Group gagne 3,13% après avoir confirmé son intention de transférer sa cotation principale de Londres à New York.

R I.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 23 Novembre 2026
Valeur : 25 Novembre 2026

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	136.9797	136.9947
1	EUR	EURO	150.3900	150.4202
1	GBP	POUND STERLING	179.4572	179.5239
100	JPY	JAPANESE YEN	86.2267	86.2578
1	CNY	CHINESE YUAN	20.5102	20.5131
1	CHF	SWISS FRANC	162.6644	162.7402
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	95.6228	95.6467
1	DKK	DANISH KRONE	20.0859	20.0931
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.4052	13.4075
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	14.0196	14.0283
1	AED	UAE DIRHAM	37.2957	37.3018
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.5075	36.5134
1	KWD	KUWAITI DINAR	443.1566	443.3485
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.9998	45.4521
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.7602	13.7617
1	LYD	LIBYAN DINAR	21.1125	21.2204
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.4228	3.4335
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	184.1622	184.1622

APRÈS LE RETOUR DE JENSEN HUANG CHEZ NVIDIA

Les Bourses en Asie flambent

Les Bourses en Asie se sont envolées mardi dans le sillage de Wall Street, Séoul montant de 6 % et Taipei de 9 %, portées par l'euphorie des valeurs tech après le retour surprise de Jensen Huang à la tête du géant américain des puces Nvidia.

Les puces flambent, Nvidia rassure

A Tokyo, l'indice vedette Nikkei a clôturé sur une progression de 3,91 % à 58.644 points. A Séoul, l'indice Kospi a terminé sur une envolée de 6,32 % , tandis que la Bourse de Taipei a grimpé de 8,99 %. Les places asiatiques sont propulsées par l'envolée des valeurs technologiques, comme les Bourses mondiales la veille.
Les géants sud-coréens des puces mémoire SK hynix (+6,73 %) et Samsung Electronics (+6,70 %) ont flambé, notamment les valeurs japonaises liées aux semi-conducteurs comme Advantest (+12,5 %).
A Taipei, le mastodonte des puces les plus avancées TSMC a bondi de presque 10 %.
Tous se reprennent franchement après avoir fortement tangué ces deux dernières semaines, les déboires de Nvidia ayant aiguisé les inquiétudes sur les perspectives du secteur de l'intelligence artificielle (IA). Le conseil d'administration de Nvidia a annoncé lundi avoir rétabli, avec effet immédiat, Jensen Huang dans ses fonctions de directeur général, moins de deux semaines après sa démission dans la foulée d'un scandale mêlant liaisons extraconjugales et soupçons d'espionnage chinois.
Ce coup de théâtre intervient après des appels répétés du président américain, Donald Trump, proche de Jensen Huang, à réintégrer cette figure emblématique de la tech au sein de l'entreprise qu'il a cofondée.
"Le retour de Jensen Huang lève l'une des plus grandes incertitudes pesant sur le secteur de l'IA: il n'est pas seulement le PDG de Nvidia, il est sans doute le principal ambassadeur de tout l'écosystème IA, ses relations avec les clients, fournisseurs et investisseurs sont difficiles à reproduire", estime Charu Chanana, de Saxo Markets.
"Ce retour en force de Huang est particulièrement bienvenu pour les valeurs tech asiatiques, dont beaucoup ont subi les conséquences de la crise de leadership chez Nvidia. Cependant, la reprise devrait favoriser (principalement) les entreprises établies et affichant des commandes stables, des bilans solides", souligne-t-elle.
Après la décision de maintenir M. Huang, "un mouvement massif d'achats a gagné un large éventail de titres à Wall Street, à commencer par ceux liés à l'IA", avant d'enflammer les places asiatiques, constatent les analystes du courtier Monex à Tokyo. Toutefois, "les enquêtes concernant Jensen Huang se poursuivent et une audition devant le Congrès américain est attendue (début décembre). Le marché devrait rester attentif aux développements le concernant", estiment-ils. "Le retour de Huang permet peut-être de résoudre la crise de gouvernance immédiate, mais il ne dissipe pas les incertitudes juridiques et politiques", confirme Mme Chanana.

La tech chinoise maussade

A rebours des autres marchés asiatiques, les Bourses chinoises étaient sans éclat.
Vers 06H30 GMT, l'indice hongkongais Hang Seng abandonnait 0,72 %, et à Shenzhen, l'indice composite cédait 0,09 %. L'indice composite shanghaïen n'engrangeait lui que 0,27 %.
Alors que Washington entend durcir l'accès de la Chine aux puces de pointe américaines en luttant mieux contre le contournement des restrictions déjà en place, les valeurs tech chinoises se trouvent sous pression : à Hong Kong, Alibaba lâchait 0,80 % et Baidu 2,60 %.
Les cours du pétrole continuent leur repli mardi dans les échanges asiatiques en raison de la perspective d'un excédent d'offre d'ici fin 2026, malgré des tensions persistantes au Moyen-Orient.
Vers 06H30 GMT, le cours du baril de Brent de la mer du Nord, référence du marché mondial cédait 0,59 % à 88,84 dollars. Celui du baril de WTI nord-américain abandonnait 0,45 % à 79,81 dollars.
Sur le marché des changes, la devise japonaise cédait 0,2 %, à 159,34 yens pour un dollar, se maintenant non loin du seuil de 160 yens susceptible, selon les analystes, d'entraîner une intervention de Tokyo pour soutenir sa monnaie.

R I.

CHINE -ÉTATS-UNIS

Prolongation de la suspension des interdictions d'exportation de minéraux critiques jusqu'au 27 janvier

Cette prolongation confirme l'assouplissement temporaire des contrôles dans une phase d'apaisement des tensions entre les deux plus grandes économies mondiales.

La Chine a prolongé de deux mois, jusqu'au 27 janvier, la suspension de certaines restrictions à l'exportation de minéraux critiques et d'autres matériaux vers les États-Unis. Le ministère du Commerce a annoncé cette prolongation aujourd'hui, 24 novembre.
Cette mesure, initialement prévue jusqu'au vendredi 27 novembre, constitue le deuxième volet de l'annonce chinoise relative aux contrôles à l'exportation des biens à double usage.
Cette prolongation confirme l'assouplissement temporaire des contrôles dans un contexte de détente entre les deux plus grandes économies mondiales. Les mesures initiales, introduites en décembre 2024 dans un contexte de fortes tensions liées aux semi-conducteurs, interdisaient généralement l'octroi de licences d'exportation vers les États-Unis pour les biens à double usage (civil et militaire) contenant du gallium, du germanium, de l'antimoine et des matériaux ultra-durs. Elles imposaient également des contrôles plus stricts sur les utilisateurs finaux et les utilisations du graphite. Pékin les avait initialement suspendues en novembre 2025, suite à un accord commercial avec Washington.
Ce nouveau report s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des relations commerciales.
En septembre, le président chinois, Xi Jinpinget celui des États-Unis, Donald TrumpLes deux parties se sont entendues à la Maison Blanche pour prolonger la trêve commerciale bilatérale jusqu'au 10 janvier.
Le gallium et le germanium sont essentiels à la production de semi-conducteurs, aux télécommunications et aux technologies de défense de pointe. L'antimoine est utilisé dans les munitions, les retardateurs de flamme et les batteries.
Le graphite est un composant clé des batteries lithium-ion, notamment celles utilisées dans les véhicules électriques. Selon le Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), un groupe de réflexion américain, la Chine produit 98 % du gallium primaire mondial et 68 % du germanium mondial.

Agence

EN ESPAGNE

Pedro Sánchez propose de taxer les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros

«Nous proposons une taxe sur les fortunes supérieures à 100 millions d'euros afin de financer, par exemple, une allocation pour l'éducation des enfants, le logement et l'amélioration des services publics», a écrit le premier ministre, sur X.
Le premier ministre socialiste espagnol Pedro Sanchez a proposé lundi une nouvelle taxe sur les fortunes de plus de 100 millions d'euros, à quelques jours des législatives de dimanche, une mesure destinée à financer la garde d'enfants, le logement et les services publics. «Même si nous avons réduit les inégalités de revenus à des niveaux historiquement bas, les 0,1 % les plus riches détiennent plus de 10 % du patrimoine. Et leur part n'a cessé d'augmenter depuis 2010», a écrit Pedro Sánchez sur X.
«Nous proposons une taxe sur les fortunes supérieures à 100 millions d'euros afin de financer, par exemple, une allocation pour l'éducation des enfants, le logement et l'amélioration des services publics. Que les millions se traduisent eux aussi en droits», a-t-il ajouté.
Cette proposition intervient alors que les socialistes de Sánchez cherchent à se démarquer du Parti populaire (PP) conservateur, que le chef du gouvernement accuse de vouloir réduire les impôts des plus riches. Le PP est donné favori pour arriver en tête du scrutin de dimanche, mais sans obtenir la majorité absolue au Parlement. Dans ce scénario, le parti d'extrême droite Vox pourrait jouer un rôle décisif dans la formation d'un gouvernement. De son côté, le PP promet des baisses d'impôts pour les ménages aux revenus faibles et moyens ainsi que pour les jeunes travailleurs. Le parti propose également des incitations fiscales destinées aux entreprises qui investissent dans la technologie et le numérique. Plusieurs formes de taxation du patrimoine des plus riches ont récemment été défendues par des responsables politiques de gauche au Royaume-Uni, en France, aux Pays-Bas et ailleurs, dans le but de répondre au mécontentement suscité par les inégalités et de mobiliser leur électorat. Les organisations patronales s'opposent généralement fermement à ce type d'impôt, estimant qu'il pourrait pousser à l'exil des entrepreneurs créateurs d'emplois et de croissance. L'Espagne dispose déjà d'un impôt de solidarité sur les grandes fortunes, instauré en 2022, qui s'applique aux patrimoines nets supérieurs à 3 millions d'euros. Cette taxe a été conçue pour compléter les impôts régionaux sur le patrimoine et garantir que les contribuables les plus fortunés participent à l'effort fiscal quel que soit leur lieu de résidence.

Agence

BRÉSIL

Le Parlement adopte un plan de rigueur budgétaire

Le Parlement brésilien a adopté tôt mardi un projet de loi destiné à permettre au gouvernement de gauche de réaliser jusqu'à 9,4 milliards de dollars d'économies en 2027 et de tenter de rassurer les marchés.
La loi donne au gouvernement davantage de marge de manœuvre pour geler les dépenses et réduire les exonérations fiscales, afin d'atteindre ses objectifs pour le prochain budget. Le texte, qui avait déjà été approuvé par le Sénat, a recueilli dans la nuit 352 voix pour, 128 contre et six abstentions à la Chambre des députés, après six heures de débat. Réélu fin octobre sur un programme de gauche, le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva se voit obligé de rassurer les marchés. Le taux d'intérêt de référence du Brésil est l'un des plus élevés au monde en termes réels, à 13,75 %, la dette publique dépasse 80 % du PIB et la devise nationale est au plus bas, à près de 6 réaux pour un dollar. Pour 2027, le gouvernement ambitionne de réaliser jusqu'à 56 milliards de réaux (9,4 milliards de dollars) d'économies grâce notamment à des coupes dans les budgets de la santé et de l'éducation, et à la réduction des transferts vers les États et les communes.
Le gouvernement espère que cet ajustement contribuera à faire baisser les taux d'intérêt, qu'il considère comme un frein à l'économie. Mais en dépit des appels de certains secteurs, Lula a exclu de toucher au salaire minimum, qui augmente chaque année au-delà de l'inflation et sur lequel sont indexées une grande partie des retraites et des aides sociales, ce qui a permis de sortir une partie importante de la population de la pauvreté. «Je ne peux pas devenir l'otage du système financier», a souligné le dirigeant la semaine dernière lors d'un déplacement à Madrid. Le plan de rigueur a été dénoncé par une partie de la gauche, qui estime qu'il pourrait plonger le pays dans une récession. À droite, le député bolsonariste Nikolas Ferreira a jugé que le gouvernement préfère «faire payer davantage ceux qui produisent» plutôt que de réduire ses propres dépenses.

Agence

COOPÉRATION

Singapour coopère avec Washington pour empêcher le détournement de puces électroniques américaines

Washington a durci les règles sur ses exportations de puces de pointe après la révélation d'une liaison entre le patron de Nvidia et la femme d'affaires chinoise Alice Huang accusée d'espionnage. Singapour travaille avec les États-Unis pour empêcher les entreprises d'«exploiter» la cité-État pour réacheminer des puces électroniques américaines vers d'autres destinations, a assuré mardi son premier ministre.
Singapour fait partie des pays pour lesquels Washington a durci les règles sur ses exportations de puces de pointe après la révélation d'une liaison entre le patron de Nvidia Jensen Huang et la femme d'affaires chinoise Alice Huang. Accusée d'espionnage au profit de la Chine, cette dernière est soupçonnée d'avoir fourni des puces Nvidia de dernière génération à Pékin via la société Megaspeed qu'elle dirigeait dans la cité-État, en violation des règles édictées par Washington.
«Les États-Unis s'intéressent de plus en plus à ce flux de puces transitant par Singapour avant d'être transbordées ou réacheminées vers d'autres pays», a reconnu mardi le dirigeant singapourien, Lawrence Wong, lors d'une visite officielle en Australie. «Nous nous intéressons également aux entreprises qui pourraient exploiter Singapour et tirer parti de sa situation géographique pour transborder et réacheminer des puces électroniques (...) vers d'autres régions d'Asie du Sud-Est ou vers d'autres pays», a-t-il ajouté, soulignant que son pays collaborait avec l'administration américaine pour faciliter le partage d'informations.
Le gouvernement américain a placé lundi Megaspeed et ses filiales sur liste noire, quelques heures après la réintégration de Jensen Huang comme patron de Nvidia sous la pression de Donald Trump. Lawrence Wong avait déjà assuré la semaine dernière que Singapour était disposé à faciliter les contrôles du gouvernement américain sur les puces de pointe à destination de la cité-État. Outre Singapour, l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande et le Brésil, sont considérés comme «présentant un risque de détournement (vers un autre pays) plus élevé que la normale», selon le ministère américain du Commerce. Les centres de données du monde entier doivent par ailleurs désormais obtenir une autorisation américaine pour fournir de grands volumes de puissance de calcul issus de puces de pointe à des entreprises dont le siège social est situé en Chine ou dans d'autres pays soumis à un embargo américain.

R I.

ChatGPT passe à GPT-6.2 : ce qui change dans vos conversations avec l'IA

Une semaine après avoir présenté GPT-6.2 Astra et Sol, OpenAI déploie une version de sa nouvelle génération de modèles pensée pour les conversations du quotidien. Au programme, une meilleure compréhension des consignes et des images, des recherches web plus pertinentes, mais aussi quelques compromis.

Jusqu'ici réservée à ChatGPT Work, Codex et à l'API d'OpenAI, la nouvelle génération de modèles investit désormais l'interface conversationnelle classique du chatbot. Depuis ce lundi 23 novembre, OpenAI a commencé à déployer une variante de GPT-6.2 Sol, simplement appelée GPT-6.2 dans le sélecteur de modèles de ChatGPT, qui a fait l'objet d'optimisations spécifiques pour mieux répondre aux usages du quotidien, qu'il s'agisse de retravailler un texte, d'analyser une photo ou de chercher des informations sur Internet.



ChatGPT comprend mieux vos demandes et affine ses recherches sur le web

Parmi les améliorations revendiquées par OpenAI figure la capacité de ChatGPT à respecter des consignes complexes. Sur une série de requêtes conçues pour mettre le modèle en difficulté, le taux de réussite est passé de 62,5 % avec GPT-6 à 78,1 % avec GPT-6.2. Les progrès sont encore plus marqués dans la compréhension des images, avec un score de 71,7 %, contre 47,4 % pour la génération précédente.

OpenAI a aussi travaillé sur la capacité de son chatbot à mener des recherches sur Internet et à tenir compte des préférences de ses utilisateurs et utilisatrices. Sur une version interne du benchmark BrowseComp, qui évalue la capacité des modèles à trouver des informations difficiles à dénicher sur le web, GPT-6.2 a surpassé son prédécesseur à tous les niveaux de raisonnement testés, avec un taux de réussite de 64,5 % contre 54,4 % au niveau le plus élevé.

Dans la pratique, si vous lui demandez de comparer des hôtels, par exemple, ChatGPT devrait mieux hiérarchiser les résultats en fonction de vos priorités, qu'il s'agisse du prix, de l'emplacement ou des prestations proposées. L'IA devrait aussi mieux identifier les situations dans lesquelles il serait utile de vous proposer un suivi, comme vous prévenir lorsque le prix d'un produit baisse.

Une IA plus fiable, mais aussi moins souple

Dans le rapport d'évaluation qui accompagne le lancement de GPT-6.2, OpenAI fait état d'une baisse importante des hallucinations lorsque le modèle est confronté à des requêtes pour lesquelles des internautes avaient déjà signalé des erreurs factuelles. Les résultats sont en revanche beaucoup moins tranchés sur les autres questions factuelles et dans des domaines sensibles comme la médecine, le droit ou la finance, où les taux d'erreur restent comparables à ceux de GPT-6 Sol.

Plus paradoxal, si GPT-6.2 respecte mieux les consignes de réécriture d'un texte ou de modification du code informatique, il a aussi davantage tendance à privilégier les règles de comportement qu'OpenAI lui impose par défaut, y compris lorsque les internautes lui demandent de s'en écarter de façon légitime. Sur les tests destinés à mesurer cette capacité, le taux de réussite a chuté de 60,6 % à 48,6 %. Invité à défendre un point de vue sur un sujet controversé, le nouveau modèle est ainsi plus enclin à exposer aussi les arguments de la partie adverse, même lorsque l'exercice ne le demande pas.

OpenAI a par ailleurs renforcé les protections destinées aux mineurs, en intégrant ces exigences de sécurité à l'entraînement du modèle. Sur les conversations difficiles portant sur la dépendance affective à l'IA et les troubles du comportement alimentaire, le taux de conformité aux règles de protection des moins de 18 ans est respectivement passé de 77,1 % à 94,3 % et de 77,2 % à 92,9 %. Les évaluations de sécurité générales révèlent toutefois une légère hausse des refus opposés à des requêtes légitimes.

Le déploiement de GPT-6.2 a débuté à l'échelle mondiale pour les abonnements Plus, Pro, Business et Enterprise, sous réserve des paramètres définis par les administrateurs dans le cas de cette dernière offre.

La mise à jour concerne le mode Instant ainsi que les niveaux de raisonnement Medium, High et Extra High, selon la formule souscrite. Le modèle GPT-6 Pro, propulsé par GPT-6 Astra, demeure inchangé, tandis que les générations précédentes de GPT (5.6 et 6) restent accessibles depuis le sélecteur de modèles. Les offres Free et Go ne sont pour l'heure pas concernées par ce déploiement, qui ne change rien non plus aux modèles déjà disponibles dans ChatGPT Work et Codex.

3,5 milliards de données personnelles en libre accès

Deux chercheurs en cybersécurité ont découvert d'immenses bases de données accessibles sur Internet sans la moindre authentification. Identifiants, mots de passe, données administratives et cookies de session y côtoyaient des dossiers permettant de reconstituer la vie numérique de leurs victimes.

Les cybercriminels ne sont pas à l'abri des erreurs de sécurité qu'ils exploitent chez les autres. Comme le rapporte WIRED, deux chercheurs ont découvert, à peu près au même moment, deux bases de données sans lien apparent entre elles, qui totalisaient plus de 3,5 milliards d'enregistrements. Tout porte à croire qu'elles servaient à centraliser et à exploiter des informations personnelles dérobées au fil des ans.



Des milliards de données volées, collectées et triées

La première base, découverte par Greg Pollock, directeur de la recherche chez UpGuard, regroupait 1,64 milliard de documents concernant en grande majorité la population chinoise. Le chercheur y a recensé au moins 840 millions de numéros d'identité nationale distincts, près de 300 millions de numéros de téléphone associés à des données vraisemblablement collectées auprès d'Alipay, quelque 11 millions de dossiers d'inscription scolaire et près de 8 millions d'enregistrements d'entreprises. Loin d'avoir été stockées en vrac, ces informations, issues de sources distinctes, avaient fait l'objet d'un important travail de recoupement et de structuration.

La seconde base, découverte par Jeremiah Fowler, chercheur chez Black Hills Information Security dont les travaux ont été publiés par ExpressVPN, contenait près de 2 milliards d'identifiants et de données de connexion, répartis dans plus de 8 400 dossiers, dont plusieurs classés par pays, France comprise. Cette fois, les informations semblent en grande partie issues d'infostealers, ces logiciels malveillants capables de siphonner les données stockées sur les appareils infectés. Des centaines de millions de comptes de messagerie, plus de 100 millions de comptes de réseaux sociaux et des dizaines de millions de comptes de commerce en ligne figuraient dans les fichiers, sans que rien ne laisse penser que les plateformes concernées aient elles-mêmes été piratées. Les deux bases ne sont désormais plus accessibles au public, la première ayant disparu au cours des investigations de Greg Pollock, qui soupçonne une attaque par ransomware ou une opération de destruction de données, et l'accès à la seconde ayant été restreint par son hébergeur après un signalement de Jeremiah Fowler.

Les chercheurs n'ont toutefois pas été en mesure d'en identifier les propriétaires, Jeremiah Fowler n'excluant d'ailleurs pas que la seconde base ait été constituée à des fins de recherche en cybersécurité, ni de vérifier l'intégralité de leur contenu ou d'en éliminer tous les doublons. Impossible, donc, d'établir le nombre exact de victimes, la proportion de données inédites ou encore de savoir si d'autres personnes ont profité de leur exposition.

Quand les pirates en savent assez pour prendre possession de votre vie numérique

Outre le volume d'informations exposées, les chercheurs s'inquiètent de la complémentarité des données collectées. Un numéro de téléphone, une adresse mail ou un numéro d'identité nationale prennent une tout autre valeur aux yeux d'un escroc dès lors qu'il peut les rattacher à un même individu. En accumulant et en croisant les informations issues de vols successifs, les cybercriminels peuvent ainsi affiner leurs campagnes de phishing, usurper votre identité ou se faire passer pour un organisme avec lequel vous entretenez déjà des relations.

Plus préoccupant encore, Jeremiah Fowler a mis la main sur quelque 400 000 documents qui associaient aux identifiants de connexion des informations sur les appareils infectés, des données de navigation, des cookies et des fichiers récupérés sur les machines.

Or, lorsqu'ils sont encore valides et réutilisables, les cookies d'authentification peuvent permettre aux pirates de détourner une session déjà ouverte, sans avoir à saisir votre mot de passe ni à franchir l'étape de la double authentification.

On rappellera donc que, si l'utilisation de mots de passe uniques et l'activation de la double authentification vous protègent contre une grande partie des tentatives de piratage de comptes, ces précautions ne vous mettent pas à l'abri d'un détournement de session. En cas d'infection par un infostealer, il vous faudra aussi révoquer vos sessions actives et renouveler vos mots de passe depuis un appareil sain, en prenant soin de désinfecter la machine compromise avant de vous y reconnecter.

Pourquoi BMW s'allie à un géant de l'armement pour réduire sa dépendance à la Chine

Quel point commun entre un constructeur automobile, un fabricant de chars d'assaut et un spécialiste des éoliennes ? Tous dépendent de matières premières dont la Chine maîtrise une grande partie des chaînes d'approvisionnement. Pour limiter cette vulnérabilité, BMW, Rheinmetall et plusieurs dizaines d'industriels allemands ont décidé d'unir leurs forces. Une alliance inhabituelle qui témoigne d'un changement de stratégie de l'industrie automobile face à Pékin.

Entre l'industrie automobile et celle de l'armement, les passerelles se multiplient. En Allemagne, la reconversion de certaines usines automobiles au profit de l'industrie militaire fait également partie des pistes envisagées. Mais le nouveau rapprochement entre BMW et Rheinmetall relève d'une tout autre logique. Pas question ici de fabriquer du matériel militaire, mais plutôt de s'assurer de pouvoir continuer à produire des voitures.

Le constructeur bavarois et le fabricant de blindés participent ainsi à une initiative réunissant 45 entreprises allemandes, parmi lesquelles Siemens Energy et le fabricant d'aimants Vacuumschmelze. Présenté le 23 novembre à Berlin, le projet prévoit la création, à la mi-2027, d'une société commune spécialisée dans l'achat et le négoce de matières premières, baptisée Deutsche Rohstoffhandelshaus (DRH).



Une dépendance de la voiture électrique, mais pas que…

En plus de la mutualisation des commandes, ces industriels souhaitent constituer des stocks stratégiques et, à plus long terme, prendre des participations dans des projets d'extraction et de transformation des matières premières.

Si l'automobile et l'armement ont des besoins très différents, les deux industries partagent certains points faibles. C'est notamment le cas des terres rares, ces éléments utilisés dans la fabrication d'aimants permanents que l'on retrouve aussi bien dans certains moteurs de voitures électriques que dans les éoliennes ou les équipements militaires. Or, la puissance de la Chine ne tient pas seulement à ses ressources naturelles, mais surtout à sa maîtrise des différentes étapes de transformation de ces matériaux.

Les restrictions chinoises sur les exportations de certaines terres rares en 2025 ont rappelé à quel point cette dépendance pouvait fragiliser les industriels européens. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, la voiture électrique n'est pas la seule concernée. Direction assistée, équipements de confort, capteurs, composants électroniques : les automobiles thermiques embarquent elles aussi de nombreux dispositifs dont la fabrication dépend de matières premières stratégiques. Il suffit parfois qu'un composant vienne à manquer pour compromettre la production d'une voiture entière.

En regroupant leurs commandes, BMW et ses partenaires espèrent peser davantage auprès des fournisseurs, mais aussi offrir des débouchés suffisamment importants et durables pour permettre l'émergence de filières alternatives à la Chine.

Acheter ensemble, mais à quel prix ?

Selon le Financial Times, les entreprises participant au capital de cette future structure pourraient notamment s'engager sur des volumes minimaux d'achat, tandis que les plus petites sociétés pourraient bénéficier du dispositif sans en devenir actionnaires.

Reste toutefois la question du coût. Les industriels attendent de l'État allemand des garanties financières et des mécanismes de soutien aux prix pour rendre ces nouveaux approvisionnements économiquement viables. Mais alors que les constructeurs européens cherchent à réduire leurs coûts de production pour rivaliser avec leurs concurrents chinois, ils pourraient devoir accepter de payer certaines matières premières plus cher pour s'affranchir de leur dépendance à Pékin.

Donc pour BMW comme pour le reste de l'industrie automobile européenne, la souveraineté industrielle pourrait bien devenir un poste de dépenses à part entière.

Jugé trop proche du Land Rover Defender, ce SUV chinois BYD vient finalement d'être interdit en Europe

La bataille judiciaire entre Jaguar Land Rover et BYD connaît un nouveau rebondissement. Alors que le constructeur britannique venait d'être désavoué par la justice néerlandaise, celle-ci lui donne désormais raison sur un point essentiel : le design de son Defender a bien été reproduit par le Ti7 chinois. Résultat, le SUV se retrouve interdit de commercialisation dans l'Union européenne, à quelques mois de son offensive européenne. Mais BYD n'entend pas en rester là.

La bataille entre Jaguar Land Rover (JLR) et BYD vient de prendre une tournure inattendue. Vendredi 20 novembre 2026, le tribunal de La Haye, aux Pays-Bas, a donné raison au constructeur britannique dans son litige concernant le Fangchengbao Ti7, un grand SUV hybride rechargeable commercialisé en Chine depuis 2025. Selon les juges, ce modèle reprend plusieurs éléments caractéristiques du design du Land Rover Defender, au point de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de JLR.

Dans sa décision rendue en référé, la justice néerlandaise estime que les éléments distinctifs du Defender se retrouvent dans le SUV chinois. Les deux véhicules partagent notamment une silhouette anguleuse, un toit plat, des passages de roue carrés ou encore certains détails de la partie arrière. Conséquence : BYD se voit interdire la commercialisation du Ti7 dans l'Union européenne, une mesure qui doit entrer en vigueur une semaine après le jugement.



Mais pour le moment, il ne s'agit que d'une décision provisoire, dans l'attente de la suite de la procédure judiciaire.

Land Rover prend sa revanche après un premier échec judiciaire

Ce nouveau rebondissement intervient quelques jours seulement après une décision qui semblait pourtant tourner à l'avantage de BYD. Comme nous l'expliquions précédemment, Jaguar Land Rover avait obtenu, en août, la saisie de documents dans les bureaux néerlandais du constructeur chinois, à Schiedam et Hoofddorp. L'objectif était notamment de préserver d'éventuelles preuves d'une violation de propriété intellectuelle, JLR soupçonnant également son rival d'avoir eu recours à la rétro-ingénierie pour développer son SUV.

Mais le tribunal de La Haye avait finalement ordonné la destruction des documents saisis, estimant notamment que leur conservation n'était pas justifiée à ce stade de la procédure. Une décision assortie d'une possible astreinte de 50 000 € par heure de retard, plafonnée à 500 000 €. Ce premier revers ne concernait cependant pas directement la question de la contrefaçon du design, mais les conditions dans lesquelles les éléments de preuve avaient été obtenus et conservés.

La nouvelle décision ne contredit donc pas la précédente. Cette fois, les juges se sont prononcés davantage sur le fond, sur la ressemblance entre les deux véhicules et sur les droits attachés au dessin du Defender. Une distinction importante, puisque c'est là JLR remporte une première victoire sur le terrain de la propriété intellectuelle, même si le litige reste ouvert. Les éventuels soupçons de rétro-ingénierie, eux, ne sont pas encore établis par ce jugement.

Une interdiction qui complique les ambitions européennes de BYD

Pour BYD, les conséquences pourraient vont au-delà de la seule commercialisation du Ti7. Le tribunal a également interdit, à titre provisoire, sa production dans la future usine du constructeur chinois à Szeged, en Hongrie. Ce site doit commencer à fabriquer des voitures à grande échelle en 2027. Même si aucune production locale du Ti7 n'était encore confirmée, la justice ferme donc une possibilité industrielle tant que l'interdiction reste applicable.

La situation diffère toutefois au Royaume-Uni, où BYD avait annoncé l'ouverture des commandes du Ti7 à partir de 47 995 £, soit environ 55 000 €. Un tarif inférieur de plus de 20 000 £ à celui d'un Defender 110 hybride rechargeable comparable. Les premières livraisons britanniques sont annoncées pour janvier 2027. Or, le tribunal néerlandais s'est déclaré incompétent concernant les activités de la filiale britannique de BYD. L'interdiction prononcée ne s'applique donc pas automatiquement outre-Manche, même si JLR pourrait également engager une procédure devant les juridictions locales.

De son côté, BYD conteste fermement le jugement et annonce son intention de faire appel. Le constructeur affirme que le Ti7 résulte de son propre travail de conception et ne viole aucun droit de JLR. Pour le groupe britannique, cette décision représente néanmoins un succès important dans la défense de son modèle le plus vendu, écoulé à plus de 100 000 exemplaires dans le monde en 2025. Reste à savoir si cette première victoire sur le design résistera aux prochaines étapes judiciaires. Car si Land Rover a remporté une bataille, le sort européen du Ti7 est encore loin d'être définitivement scellé. D'autant que le temps judiciaire est souvent bien plus long que voulu par les parties.

Une bataille judiciaire qui pourrait durer des années

Si BYD a annoncé son intention de faire appel, difficile de savoir combien de temps cette bataille judiciaire pourrait durer. Un précédent rappelle toutefois que ce genre de conflit peut avoir des conséquences commerciales bien au-delà des premières décisions de justice. En France, Polestar en a fait l'expérience face à Citroën. Le constructeur français lui reprochait un logo trop proche de ses célèbres chevrons et de ceux de DS.

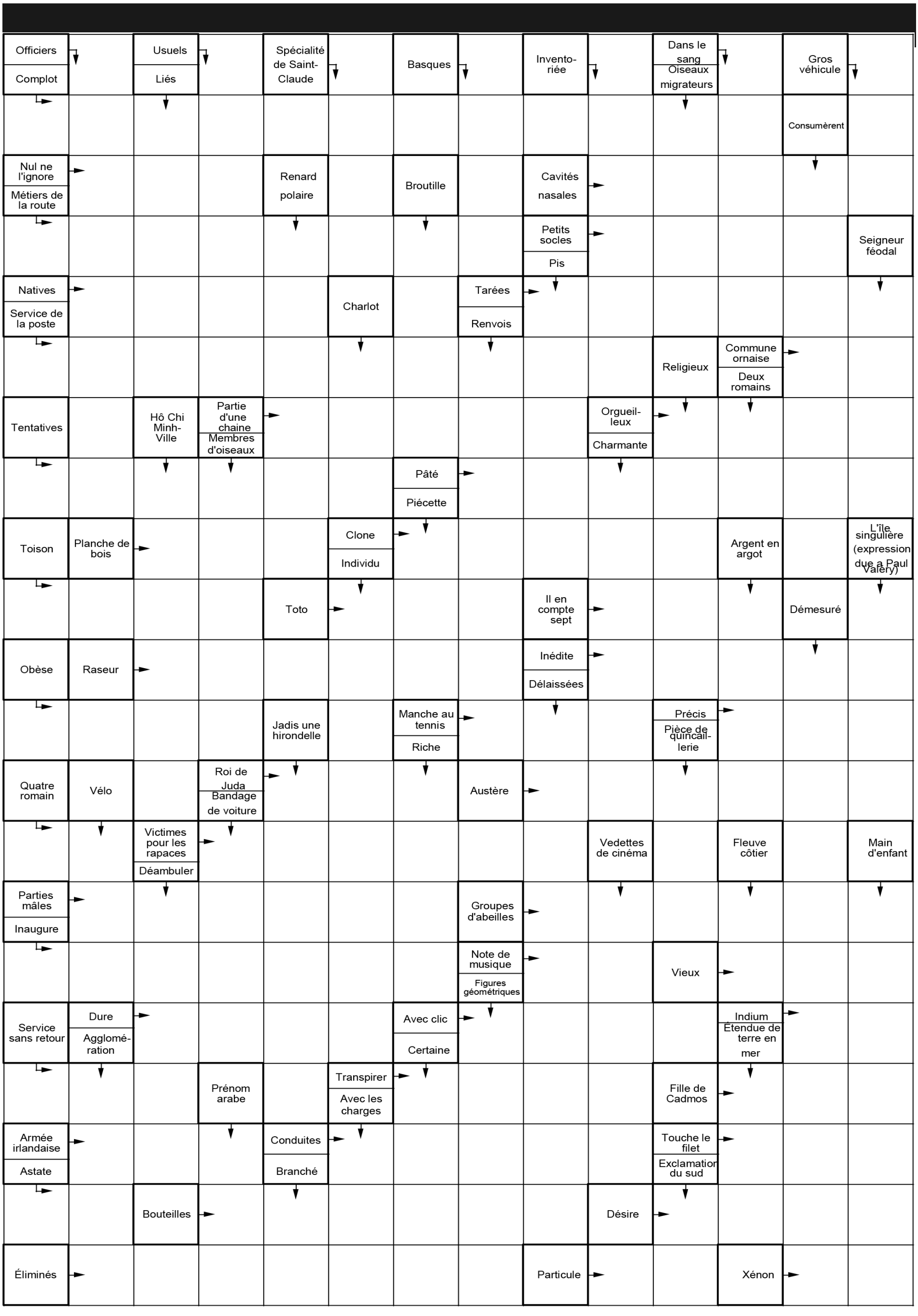
Officiers
Complot
Usuels
Liés
Spécialité de Saint-Claude
Basques
Inventoriée
Dans le sang
Oiseaux migrateurs
Gros véhicule
Consumèrent
Nul ne l'ignore
Métiers de la route
Renard polaire
Broutille
Cavités nasales
Petits socles
Pis
Seigneur féodal
Natives
Service de la poste
Charlot
Tarées
Renvois
Religieux
Commune ornaise
Deux romains
Tentatives
Hô Chi Minh-Ville
Partie d'une chaine
Membres d'oiseaux
Orgueilleux
Charmante
Pâté
Piécette
Toison
Planche de bois
Clone
Individu
Argent en argot
L'île singulière (expression due a Paul Valéry)
Toto
Il en compte sept
Démesuré
Obèse
Raseur
Inédite
Délaissées
Jadis une hirondelle
Manche au tennis
Riche
Précis
Pièce de quincaillerie
Quatre romain
Vélo
Roi de Juda
Bandage de voiture
Austère
Victimes pour les rapaces
Déambuler
Vedettes de cinéma
Fleuve côtier
Main d'enfant
Parties mâles
Inaugure
Groupes d'abeilles
Note de musique
Figures géométriques
Vieux
Service sans retour
Dure
Agglomération
Avec clic
Certaine
Indium
Étendue de terre en mer
Prénom arabe
Transpirer
Avec les charges
Fille de Cadmos
Armée irlandaise
Astate
Conduites
Branché
Touche le filet
Exclamation du sud
Bouteilles
Désire
Éliminés
Particule
Xénon

PÉTROLE

Le Brent avoisine les 90 dollars

Les cours du pétrole étaient stables mardi après s'être affichés en début de séance à des plus bas niveaux depuis août, sur fond d'optimisme sur l'offre. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, cédait 0,03 % à 89,34 dollars dans la matinée. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, perdait 0,15 % à 80,05 dollars.

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 25 novembre 2026 http:www.lesenjeuxeco.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE

41 morts et 1881 blessés en une semaine

Quarante-et-une (41) personnes sont décédées et 1.881 autres ont été blessées dans 1646 accidents de la circulation survenus entre les 15 et 21 novembre en cours, dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi la Protection civile dans son bilan hebdomadaire.
Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 10 morts sur les lieux de l'accident et 22 blessés dans 13 accidents de la circulation, précise la même source.
Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1.170 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas de Blida (111 incendies), Tizi Ouzou (96) et Alger (95).
Aussi, la Protection civile a effectué 6.506 interventions pour le sauvetage de 604 personnes en situation de danger et exécuté 5.737 opérations d'assistance diverses.
Durant la même période, l'intervention des secours de la Protection civile a permis de prodiguer des soins de premières urgences à huit personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Batna, Sétif, Bejaia, Skikda et Biskra, selon le même bilan.

LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Départ à Illizi des caravanes de bureaux de vote itinérants en vue du scrutin

Les caravanes de bureaux de vote itinérants, chargés d'organiser les élections locales dans les zones éparses, 72 heures avant le scrutin, ont pris leur départ mardi après-midi dans la wilaya d'Illizi, selon la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Lyès Kheireddine, a précisé que l'opération concerne neuf (9) bureaux itinérants dont le départ s'est effectué mardi, les trois (3) autres étant concernés par l'avancement du vote de 48 heures, soit un total de douze (12) bureaux itinérants désignés dans les quatre communes de la wilaya.
Ces bureaux assureront l'encadrement du processus électoral au profit de 16.791 électeurs inscrits sur leurs listes, a-t-il ajouté, soulignant que l'ANIE est garante du bon déroulement du scrutin, tant au niveau des bureaux itinérants que fixes, grâce à la mise en place des dispositions nécessaires en matière d'encadrement et de mobilisation des moyens et équipements nécessaires.
Le corps électoral de la wilaya d'Illizi affiche 71.943 inscrits, a fait savoir M. Kheireddine, tout en appelant à une forte participation des électeurs pour assurer le succès de l'opération électorale.

APS

PARTENARIAT ALGÉRO-INDONÉSIEN

De nouvelles perspectives d'investissement

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, hier, au siège de l'Agence, l'ambassadeur d'Indonésie en Algérie, Yusron Bahauddin Ambary, pour examiner les perspectives de renforcement des relations économiques bilatérales et les opportunités d'attraction des investissements indonésiens en Algérie.
Lors de cette rencontre, l'ambassadeur a fait part de l'intérêt de plusieurs entreprises indonésiennes pour le marché algérien et de leur volonté d'y concrétiser des projets d'investissement, au regard des opportunités et des potentialités économiques offertes par l'Algérie, ainsi que de sa position stratégique en tant que plateforme d'accès aux marchés africains, a indiqué l'AAPI dans un communiqué.
Le diplomate a également présenté plusieurs projets que des entreprises de son pays envisagent de réaliser en Algérie, notamment dans le secteur de l'industrie agroalimentaire. Il a, à cette occasion, sollicité des éclaircissements sur le cadre juridique et réglementaire régissant l'investissement, les procédures en vigueur ainsi que les avantages et incitations accordés aux investisseurs. De son côté, Omar Rekkache a exposé les principaux atouts du climat de l'investissement en Algérie, soulignant la disponibilité de l'AAPI à accompagner les entreprises indonésiennes et à leur fournir les informations nécessaires sur les procédures d'enregistrement des projets et les différentes étapes de leur concrétisation.
Il a également assuré que les moyens et les structures de l'Agence seraient mis à la disposition des investisseurs, à travers des rencontres directes à son siège ou par visioconférence. Le directeur général de l'AAPI a, par ailleurs, insisté sur l'importance d'attirer des investissements indonésiens à forte valeur ajoutée, susceptibles de donner lieu à des projets réussis et de référence en Algérie, de renforcer la confiance des investisseurs et de favoriser de nouveaux flux d'investissements. Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer la coopération institutionnelle entre les agences de promotion de l'investissement des deux pays, à travers une meilleure coordination, l'échange d'expertises et d'informations sur les opportunités d'investissement et le développement des canaux de communication entre les opérateurs économiques, en vue d'encourager la concrétisation de partenariats et d'investissements conjoints entre l'Algérie et l'Indonésie.

R E.

MISSION SHENZHOU-24

Décollage mercredi du premier astronaute étranger d'une mission spatiale chinoise

Le Pakistanais Muhammad Zeeshan Ali deviendra mercredi le premier astronaute étranger à se rendre à bord de Tiangong, avec la mission chinoise Shenzhou-24, pour un vol d'environ cinq jours.
La mission Shenzhou-24 doit décoller mercredi à 08H18 (00H18 GMT) depuis le Centre de lancement de Jiuquan, situé dans le désert de Gobi, au nord-ouest de la Chine, a déclaré à la presse le porte-parole de l'Agence chinoise des vols spatiaux habités (CMSA), Zhang Jingbo, lors d'une conférence de presse.
La station spatiale chinoise Tiangong est gérée par des équipes de trois astronautes qui se relaient généralement tous les six mois.
En intégrant le nouvel équipage, Muhammad Zeeshan Ali, un "spécialiste de charge utile" (c'est-à-dire un membre d'équipage chargé de mettre en œuvre et de superviser les instruments scientifiques, satellites ou expériences embarqués), deviendra ainsi le premier astronaute étranger à embarquer à bord de la station spatiale chinoise Tiangong, a indiqué M. Zhang.
Muhammad Zeeshan Ali participera à un vol orbital qui devrait durer environ cinq jours, avant de regagner la Terre à bord du vaisseau spatial Shenzhou-23, qui s'est arrimé à la station Tiangong en mai. Il n'est pas le premier ressortissant pakistanais à aller dans l'espace: l'exploratrice Namira Salim avait déjà pris part à une mission de l'entreprise de tourisme spatial Virgin Galactic, en octobre 2023.
La fusée Longue Marche 2F qui transportera l'équipage dans l'espace sera bientôt remplie de propergol, a indiqué Zhang Jingbo lors de la conférence de presse, ajoutant que l'équipage est en bonne santé.

APS

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE SAHARIENNE

Ouverture d'une conférence internationale à El-Oued

Les travaux de la deuxième Conférence internationale sur les technologies et l'innovation au service de la modernisation de l'agriculture saharienne ont débuté, mardi à El-Oued, sous la supervision des autorités locales et avec la participation d'enseignants universitaires, chercheurs, experts, spécialistes et professionnels, issus de différentes régions du pays et de l'étranger.
Le président de la conférence, Dr. Oussama Sayad, a indiqué que cette manifestation académique à dimension internationale, organisée à l'initiative de l'Ecole supérieure d'agriculture saharienne d'El-Oued, sous le thème "Productivité et alimentation alternative dans l'élevage", est axée sur une réflexion approfondie visant à mener des recherches spécialisées susceptibles de déboucher sur des alternatives alimentaires innovantes pour les cheptels, notamment dans le contexte des changements climatiques et des défis environnementaux que connait le monde.
Il a ajouté que l'organisation de cette rencontre scientifique, destinée aux étudiants, aux chercheurs et aux opérateurs économiques, découle essentiellement du sentiment de responsabilité de l'Ecole supérieure d'agriculture saharienne, en tant qu'établissement scientifique et de recherche, ainsi que de la nécessité de s'engager dans une démarche visant à trouver des aliments alternatifs pour les animaux, à la fois efficaces et proposés à des prix compétitifs.
Pour sa part, le directeur de l'Ecole précitée, Dr. Habib Guedda, a souligné que la rencontre s'inscrit dans le cadre de la contribution à la recherche de solutions pratiques et concrètes aux préoccupations et aux besoins persistants liés aux activités des agriculteurs, qu'ils soient éleveurs ou cultivateurs. "Des activités vitales qui contribuent à la dynamique de l'économie nationale".
L'intervenant a également précisé que la direction de l'Ecole ambitionne, à travers les travaux de cette conférence, de mettre en place des mécanismes permettant de développer le système de production animale et de rechercher des solutions durables, adaptées aux spécificités environnementales et économiques des régions sahariennes.
Lors d'une communication en plénière intitulée "Les tiques du dromadaire : caractéristiques générales aux méthodes de lutte et de gestion", le chercheur espagnol en médecine vétérinaire et en parasitologie, Félix Maria Valcarcel, exerçant à l'Institut espagnol de recherche et de technologie agricoles et alimentaires, a abordé les caractéristiques générales de ce parasite qui infeste les dromadaires et se nourrit de leur sang, ainsi que les méthodes de lutte contre celui-ci en milieu saharien, notamment à l'aide d'extraits naturels.
Pour sa part, le chercheur turc Atakan Koç, spécialiste des sciences de la production animale, de l'élevage et de l'amélioration génétique des races à l'Université Adnan Menderes d'Aydin, a présenté une communication intitulée "L'élevage durable des bovins et des dromadaires dans les zones arides". Il y a notamment exposé les moyens de développer la production de lait de chamelle, d'améliorer les races animales et de valoriser les ressources fourragères dans les régions arides.
Selon les organisateurs, cette rencontre, dont les travaux se poursuivront pendant deux journées, s'articule autour de cinq axes en rapport avec le thème du congrès, à savoir la gestion intelligente des troupeaux et l'innovation technologique, la production fourragère et les systèmes de culture résilients, l'alimentation agroécologique et bioéconomie circulaire, les ressources génétiques et l'approche "One Health" (une seule santé).

APS